

Programme d'actions « Territoire engagé pour la nature » 2023 - 2025 pour le territoire de la CC TOVAL

Organisation du programme :

1. Mise en œuvre du TEN *(Fiches 2 - 4)*
2. Amélioration des connaissances et intégration des enjeux dans les documents de planification *(Fiches 5 - 7)*
3. Sensibilisation et mobilisation des citoyens, élus et techniciens *(Fiches 8 - 21)*
4. Maintien et développement des continuités écologiques *(Fiches 22 - 34)*
5. Intégration de la biodiversité dans l'économie et l'agriculture *(Fiches 35 – 42)*
6. Actions de partenaires *(Fiches 43 - 71)*



L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.



Titre de l'action	Fiche n° 2 Animation du programme TEN
Objectifs	Assurer la mise en œuvre des actions du programme d'actions ; Suivre l'avancement technique et financier des actions ; Mettre en place et suivre les chantiers ; Pilotage de certaines actions ; Assurer un accompagnement technique et administratif des communes ; Dynamiser le réseau de référents biodiversité.
Descriptif de l'action	Le recrutement d'un animateur TEN par la CC TOVAL sur trois ans permettra la mise en place et le suivi des projets du programme d'actions. Ce poste permettra d'accompagner les porteurs de projets et les partenaires des actions par un appui technique et administratif et de suivre l'avancement de chaque action, voire de piloter certaines d'entre elles. Le poste sera basé sur le territoire de la CC TOVAL pour avoir une proximité avec le territoire, mais l'animateur gardera un lien étroit avec l'équipe du Parc, avec une présence régulière permettant de suivre les temps de formations ainsi que les réunions de coordination TEN et autres réunions en lien avec les sujets transversaux liés à la mission du TEN CC TOVAL. Les missions de l'animateur seront les suivantes : • Coordination et suivi du programme d'actions TEN • Montage administratif et financier des actions • Accompagnement des communes partenaires des actions dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions • Expertise technique sur des actions particulières (suivi écologique et accompagnement naturaliste) • Animation territoriale • Mise en relation des élus et partenaires sur chaque projet • Accompagnement des chargés de missions, techniciens, apprentis ou stagiaires concernés par les actions, • Encadrement de stagiaires, services civiques ou agents si nécessaire. Chaque fiche action précise le temps de l'animateur TEN. En revanche, la répartition du coût de fonctionnement de l'animateur TEN est uniquement détaillée dans le tableau de financement global. Le temps d'animation du programme d'actions n'inclut pas le temps de l'animateur dédié à la vie du service environnement (10%) ni le temps dédié aux réunions inter-TEN organisées par le PNR. <i>ETP animateur TEN estimé : 564j</i>
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	<u>Fonctionnement estimé</u> : 104 987,38€
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; Associations locales ; Communes de la CC TOVAL <u>Financiers potentiels</u> : PNR ; Europe (FEADER) ; Région (CRST)
Indicateurs de suivi	• ETP dédié à l'accompagnement des communes • ETP dédié à chaque thématique du programme • ETP engagé par les responsables des actions CC TOVAL et PNR
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	• Appui et accompagnement de la Région à l'animateur TEN local • Mise en réseau des référents TEN à échelle régionale (retours d'expériences d'autres collectivités...)

Titre de l'action	Fiche n° 3 Accompagner les communes du territoire
Objectifs	Accompagner techniquement les communes volontaires d'initier des nouveaux projets en lien avec la biodiversité
Descriptif de l'action	L'animateur TEN assurera la mise en œuvre des projets prévus dans le programme d'actions TEN mais pourra également fournir un appui technique aux communes souhaitant avoir des conseils ou un accompagnement dans la mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité. Cet appui pourra prendre la forme de conseils sur la gestion des espaces verts, les essences et végétations locales à favoriser, la recherche de financements pour des projets, la mise en réseau avec les associations locales spécialisées, etc. <i>ETP animateur TEN estimé : 60j</i>
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR, associations locales, syndicats, communes
Indicateurs de suivi	- Nombre de communes accompagnées - Temps passé sur l'accompagnement - Nombre de projets communaux initiés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Connaissance des appels à projets et événements régionaux prévus sur la thématique biodiversité

Titre de l'action	Accompagnement d'expertise du PNR Fiche n° 4
Objectifs	• Bénéficiaire de l'expertise et l'expérience du Parc (TEN, compétences propres...) • Intégrer les agents du Parc dans les actions TEN de la TOVAL
Descriptif de l'action	A travers ses nombreuses compétences transversales, son équipe pluridisciplinaire et son expérience TEN avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Communauté de communes Baugeois-Vallée, le PNR souhaite accompagner la CC TOVAL dans la mise en place de plusieurs projets prévus sur son territoire : - Proposer des formations à destination des élus et agents techniques du territoire ; - Créer un sentier Baludik axé sur le patrimoine naturel ; - Rédiger une notice de gestion pour l'ORE co-signée par la CC TOVAL (collaboration avec l'animateur Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer, agent du Parc) ; - Rédiger un plan de gestion du boisement communautaire de Benais-Restigné ; - Restaurer 10 mares publiques dégradées sur le territoire ; - Rencontrer les exploitants de carrières et améliorer les connaissances naturalistes des carrières concernées De plus, les animateurs TEN et le chef de service Biodiversité et Paysage du Parc se réunissent tous les 15 j pour échanger sur les actions en cours et les projets à venir. Ces moments d'échange permettent aux trois animateurs TEN de partager leur expérience de chantiers, d'animations et de concertation de chacun. L'animateur TEN TOVAL participera à ces moments d'échanges. Pour chaque fiche concernée par du temps d'accompagnement Parc, le temps estimé ainsi que le coût du fonctionnement sont explicités. ETP animateur TEN estimé : 30j ETP accompagnement PNR : 184j
Calendrier	2023 : 43 j + 10 j (instruction administrative) 2024 : 62 j 2025 : 59 j + 10 j (instruction administrative)
Budget	2023 : 15 539,07€ 2024 : 18 085,73 € 2025 : 21 462,12€ TOTAL : 55 086,92 €
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; <u>Financiers potentiels</u> : FEADER ; Région Centre-Val de Loire
Indicateurs de suivi	• Nombre de réunions inter-TEN • Temps passé par le Parc sur les actions co-portées dans le cadre du TEN TOVAL
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	• Le partenariat établi avec la CC TOVAL vise à la mise en œuvre d'actions conjointes pour la préservation de la nature, dans la droite ligne des engagements pris dans la charte du Parc et qui s'appliquent sur ce territoire commun.

Titre de l'action	Réaliser un inventaire Zones Humides sur le territoire Fiche n° 5
Objectifs	Améliorer la connaissance du patrimoine « Zones Humides » sur le territoire de la CCTOVAL (28 communes)
Descriptif de l'action	Un inventaire de zones humides est un outil de connaissance du territoire. Cette démarche a pour enjeux d'inventorier, caractériser et cartographier les zones humides du territoire de la CCTOVAL. Les Sages Authion et Loir ont réalisé un inventaire des zones humides potentielles (ZHP) en 2012 et 2011. Cette étude a permis d'identifier 15,59 km² de ZHP sur le territoire du Sage Authion et 10,71 km² sur le territoire du Sage Loir. L'inventaire de la CCTOVAL concernera les 28 communes, dont une superficie d'environ 160 km² de données de pré-localisation. L'étude inventaire zones humides sera menée en 3 phases : 1. Recueil des données existantes & pré-localisation, 2. Inventaire de terrain, 3. Hiérarchisation et propositions d'action et de gestion. L'inventaire sera réalisé par un prestataire extérieur (lancement du marché public en octobre 2022). Action portée par la technicienne rivières de la TOVAL. ETP responsable du projet : 228j ETP responsable affaires juridiques CC TOVAL estimé : 8j ETP animateur TEN estimé : 4j
Calendrier	L'étude débutera dès 2023, sur une durée de 4 à 5 ans.
Budget	<u>Investissement estimé : 300 000 €</u> <u>Fonctionnement estimé : 25 089,66 €</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : AELB, CD37, Région, SAGE Authion & Loir, Forum Marais Atlantiques, SMBAA, ANVAL, DDT, OFB, Fédération de pêche, PNR, Chambre d'Agriculture 37. <u>Financiers</u> : Conseil Départemental 37 (30%), AELB (50%)
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions réalisées (6 réunions au minimum sont prévues sur la totalité de l'étude) - Surface inventoriée - Surface de zones humides identifiées - Nombre d'actions et de notes de gestion proposées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi et appui au responsable du projet <u>Besoins d'accompagnement du responsable du projet</u> : Conseils techniques sur la gestion des zones humides

Titre de l'action	Suivis annuels des espèces d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » Fiche n° 6
Objectifs	• Sensibiliser les représentants des activités existantes • Sensibiliser les acteurs du territoire • Améliorer les connaissances sur le site
Descriptif de l'action	Il s'agit de réaliser des suivis réguliers chaque année des espèces cibles ayant entraîné la désignation du site Natura 2000. Certaines espèces reproductrices ou hivernantes sont concernées en priorité, mais à terme, il serait souhaitable que toutes les espèces nicheuses de l'annexe I de la directive Oiseaux, recensées sur le site puissent faire l'objet d'un suivi. Cette action a pour intérêt, outre la volonté d'améliorer les connaissances, de favoriser au mieux la nidification des espèces concernées sur la ZPS par l'intermédiaire d'un porté à connaissance et en encourageant éventuellement la mise en œuvre de mesures contractuelles. Les espèces ciblées sont : l'Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>), le Balbuzard pêcheur (<i>Pandion halieetus</i>), la Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>), le Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>), le Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>), le Pic mar (<i>Leopiscus medius</i>), les anatidés et autres oiseaux hivernants. Sur la période 2018-2022, des suivis ont été régulièrement réalisés pour les espèces suivantes : l'Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>), le Balbuzard pêcheur (<i>Pandion halieetus</i>), la Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>), le Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>), le Pic mar (<i>Leopiscus medius</i>). Les suivis seront poursuivis annuellement pour le Balbuzard pêcheur, la Cigogne noire, les Ardéidés. D'autres suivis d'espèces seront réalisés plus ponctuellement annuellement (2023 : Oedicnème criard et Busard cendré). ETP responsable de l'action estimé : 42j ETP responsable affaires juridiques : 8j ETP animateur TEN estimé : 1,5j
Calendrier	2021-2023 ; 2024-2026.
Budget	<u>Investissement estimé</u> : 13 000€ (variable annuellement) <u>Fonctionnement estimé</u> : 6 683,37 €
Partenaires	<u>Techniques</u> : Ligue de protection des Oiseaux Centre-Val de Loire / Ligue de Protection des Oiseaux Anjou. <u>Financiers</u> : Europe (50%) et Etat (FEADER) (50%)
Indicateurs de suivi	• Présence/absence • Nombre de couples/d'aires de reproduction • Nombre de jeunes à l'envol
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Créer du lien avec les autres suivis similaires mis en place à l'échelle du territoire.

Titre de l'action	Coordonner des ABC/IBC sur le territoire Fiche n° 7
Objectifs	• Améliorer les connaissances sur les enjeux biodiversité communaux • Intégrer les habitants de façon active dans la démarche • Intégrer l'ensemble des acteurs du territoire dans la création du projet d'ABC • Définir un programme d'actions répondant aux enjeux de la commune • Prendre en compte les enjeux dans les aménagements futurs de la commune
Descriptif de l'action	Le territoire de la CC TOVAL a un patrimoine naturel riche et diversifié sur son territoire, caractérisé par 3 grands ensembles naturels : • La Vallée de la Loire constituée du vignoble et du coteau calcaire, • Le croissant boisé du centre du territoire, constitué essentiellement de résineux avec des zones de landes et de forêt mixte, • La plaine agricole au Nord avec son bocage relictuel. De nombreuses zones de la CC TOVAL sont peu connues. Les élus du territoire souhaitent améliorer les connaissances dans ces zones d'ombre et intégrer les habitants et les acteurs locaux dans la démarche en réalisant des ABC/IBC. La CC TOVAL s'est fixé l'objectif de coordonner 3 ABC sur son territoire et apporter un accompagnement technique, administratif et financier auprès des communes volontaires. La CC TOVAL a contacté la totalité de ses communes pour leur faire part de leur souhait de coordonner des ABC/IBC sur le territoire. La Communauté de communes a également rencontré quelques communes volontaires pour présenter la démarche et le contenu de l'outil proposé. En novembre 2022, la CC TOVAL organise une réunion plénière pour présenter les outils ABC/IBC en faisant intervenir la commune de Benais, ayant réalisé un IBC en 2026. La CC TOVAL a aussi engagé un service civique à partir du mois d'Octobre 2022 pour une durée de 9 mois afin d'appuyer l'animateur TEN dans la communication sur les outils ABC/IBC et dans l'animation territoriale autour de ces outils. Le service civique participera à l'élaboration du contenu des ABC et aux dossiers de candidature aux appels à projets ABC de l'OFB. Afin de favoriser la mise en place de ces outils, la CC TOVAL souhaite participer financièrement au reste à charge communal à hauteur de 10%. Action portée par l'animateur TEN, les communes et les partenaires techniques de la CC TOVAL (associations et syndicats locaux, associations naturalistes...). <i>ETP animateur TEN estimé : 75j</i> <i>ETP responsable affaires juridiques : 8j</i> <i>ETP agent ABC : 456j si recrutement interne (portage à définir)</i>
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Fonctionnement estimé si internalisation: 62 300,16€ // Si externalisation : 753€ Investissement estimé : 70 000€ (si externalisation des ABC)
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; Associations locales ; communes <u>Financiers potentiels</u> : Région (CRST) ; OFB ; Communes ; PNR
Indicateurs de suivi	• Nombre de rencontres réalisées auprès des communes, • Nombre d'ABC/IBC réalisés sur le territoire, • Surface inventoriée
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement technique et administratif lors du montage des dossiers (enjeux, devis, actions de sensibilisation et d'inventaires) : Associations naturalistes et PNR ; Retours d'expériences sur le contenu des ABC d'autres collectivités ; Partenariat de mise en œuvre de l'ABC : PNR

Titre de l'action	Proposer des formations à destination des élus et agents techniques du territoire Fiche n° 8
Objectifs	• Apporter du contenu sur la thématique biodiversité aux élus du territoire • Apporter des solutions à des problématiques liés à l'environnement
Descriptif de l'action	Les élus du territoire ont souhaité que la CC TOVAL apporte du contenu sur les possibilités d'action en faveur de la biodiversité. La CC TOVAL s'est ainsi fixé l'objectif de réaliser 2 formations par an à destination des élus et / ou agents techniques, associant différents partenaires et associations agissant sur le territoire selon les thématiques abordées. Plusieurs thématiques seront abordées et auront des formats différents (visites de terrain, ateliers en salle...). Selon les opportunités, plusieurs sujets pourront être évoqués : - Gestion et restauration de milieux naturels Ex : Gestion et restauration des mares avec visite sur un site de restauration (SEPANT), gestion de haies en milieu rural (FD Chasseurs 37), gestion des espèces exotiques envahissantes (FREDON, SMBAA), - Adaptation des pratiques de gestion Ex : Atelier Climato (CPIE), atelier Futurable (Adapter son territoire face aux effets du changement climatique - PNR), gestion des bords de routes (CPIE, FREDON, SEPANT, PNR, SBLAT), - Retours d'expériences pour apporter du contenu et des contacts pour des actions nouvelles Ex : Actions des associations du territoire avec des visites sur des sites témoins (CEN, Caudalis), Trame noire avec une séance en salle et une visite sur un site témoin (LPO et Val Touraine Habitat, PNR). Le PNR organise également trois journées techniques sur les sujets de l'éco-pâturage (printemps 2023), la plantation et l'entretien des haies (automne 2023) et la trame noire (printemps 2024). Les élus du territoire de la CC TOVAL seront invités à ces journées techniques. Ces sessions de formation associeront les différentes associations et structures agissant sur le territoire sur des thématiques diverses pour valoriser les actions réalisées et les possibilités d'actions futures. L'association des structures porteuses d'actions en faveur des thématiques citées permettra également d'initier la mise en réseau des élus avec le tissu associatif du territoire. Action portée par l'animateur TEN et réalisée en partenariat avec les associations locales et le PNR. ETP animateur TEN estimé : 24j ETP PNR : 3j
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	<u>Investissement estimé : 2 formations / an : 4 500€</u> <u>Fonctionnement PNR estimé : 730,83€ (2024)</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; FREDON ; CPIE ; SEPANT ; CEN ; Anepe Caudalis ; Fédération des chasseurs 37 ; LPO... <u>Financiers potentiels</u> : Région (CRST)
Indicateurs de suivi	• Nombre de formations réalisées • Nombre de participants
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Mise en réseau des collectivités locales reconnues TEN pour partager les expériences réalisées ailleurs ; Accompagnement technique sur les sujets traités pendant les formations (associations et structures locales)

Titre de l'action	Mobiliser et développer le réseau de référents biodiversité Fiche n° 9
Objectifs	- Créer un réseau de référents "biodiversité" moteur au sein de leurs communes - Renforcer les liens avec les communes via les habitants et élus locaux
Descriptif de l'action	Lors de la préfiguration de la candidature TEN, la CC TOVAL a souhaité mettre en place un réseau de référents biodiversité pour identifier et mobiliser des habitants et élus volontaires et moteurs des communes du territoire. Ces personnes seront les porte-paroles privilégiés entre la CC TOVAL et les communes et pourront être force de propositions auprès des communes et des conseils municipaux sur des initiatives liées à l'environnement. Les référents formeront un réseau sur le territoire et seront mobilisés tout au long de la reconnaissance TEN et participeront à certaines actions du TEN, par exemple, aux sessions de formation, de gestion des espaces verts, etc. Les référents pourront aussi participer à la mise en place de certaines actions en apportant leurs connaissances du territoire (historique des sites d'étude, utilisations anciennes, sites d'intérêt naturel...). En début de reconnaissance TEN, la CC TOVAL réunira l'ensemble des référents pour qu'ils puissent se rencontrer et échanger plus facilement par la suite, pour exposer le calendrier et ambitions du TEN et les attentes et rôles des référents biodiversité. Action portée par l'animateur TEN. ETP animateur TEN estimé : 12j
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN.
Partenaires	<u>Techniques</u> : Communes, référents biodiversité, PNR et son réseau STERNE
Indicateurs de suivi	- Nombre de référents biodiversité - Nombre de communes dotées d'un référent biodiversité - Visites et animations réalisées auprès des référents biodiversité
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u>: Retours d'expériences d'autres collectivités ; Retours d'expériences de participation citoyenne ; Méthodes et sujets de participation citoyenne

Titre de l'action	Fiche n° 10 Former les animateurs d'accueils collectifs de mineurs aux enjeux et aux techniques d'éducation à l'environnement en vue de mettre en place des projets s'inscrivant dans ce cadre
Objectifs	• Développer des actions d'éducation à l'environnement dans le cadre des projets pédagogiques des accueils collectifs de mineurs
Descriptif de l'action	Le Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ) gère les services relatifs à ces différents champs d'intervention de la collectivité. Sur le territoire, la CC TOVAL propose la prise en charge individuelle (assistants maternel, accueil à domicile) ou collectif (multi-accueils, micro-crèches, local jeunes, accueils de loisirs, local jeunes, truck ados...) des jeunes de 0 à 17 ans. Un total de 3 191 jeunes ont bénéficié de ces services en 2021. Le pôle PEEJ souhaite initier des actions d'éducation à l'environnement dans ses accueils collectifs de mineurs telles que : • Actions de formation inter-structures. • Identification d'animateurs ressources au sein de chaque accueil de loisirs (Le Castel, La Cabane, Le Kiosque) chargés d'accompagner la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement. • Organisation de projets s'inscrivant dans la démarche. Action portée par le responsable du pôle Petite enfance, enfance, jeunesse de la CC TOVAL, accompagné par l'animateur TEN. ETP responsable de l'action : 35j ETP animateur TEN estimé : 5j
Calendrier	2024
Budget	Fonctionnement estimé : 6 163,42 € Investissement estimé : A venir.
Partenaires	Pas de contact pris à ce jour.
Indicateurs de suivi	• Nombre d'actions menées • Nombre de structures impliquées • Intérêt des enfants/animateurs participant à ces actions
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action ; accompagnement du responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement du responsable de l'action dans la recherche de partenaires et de financements

Titre de l'action	Mettre en place une démarche écoresponsable et d'éducation à l'environnement au sein d'un accueil collectif de mineurs
Objectifs	Mettre en œuvre une démarche globale prenant en compte les enjeux du développement durable et de l'éducation à l'environnement au sein d'un ACM volontaire
Descriptif de l'action	Le Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ) gère les services relatifs à ces différents champs d'intervention de la collectivité. Sur le territoire, la CC TOVAL propose la prise en charge individuelle (assistants maternel, accueil à domicile) ou collectif (multi-accueils, micro crèches, local jeunes, accueils de loisirs, local jeunes, truck ados...) des jeunes de 0 à 17 ans. Un total de 3191 jeunes ont bénéficié de ces services en 2021. Le pôle PEEJ souhaite expérimenter la mise en œuvre d'une démarche globale au sein d'un accueil collectif de mineurs selon deux axes : - Mise en place de nouveaux modes d'organisation et de gestion écoresponsable (achat durable, écomobilité, tri des déchets...) - Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions pédagogiques avec intégration de thématiques environnementales dans tous les projets pédagogiques (potager pédagogique, visite de sites naturels, participation à des projets autour de la biodiversité, camps nature...). Action portée par le responsable du pôle Petite enfance, enfance, jeunesse de la CC TOVAL, accompagné par l'animateur TEN ETP responsable de l'action : 35j ETP animateur TEN estimé : 5j
Calendrier	2023-2025
Budget	Fonctionnement estimé : 6 163,42 € Investissement estimé : A venir.
Partenaires	<u>Techniques</u> : CPIE Touraine <u>Financiers</u> : A venir
Indicateurs de suivi	- Nombre d'actions menées / Résultat des actions - Compréhension des enjeux du projet (enfants, parents, animateurs) - Partenaires impliqués
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action ; accompagnement du responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement du responsable de l'action dans la recherche de partenaires et de financements

Titre de l'action	Fiche n° 12 Déployer le programme éducation sur le territoire de la CC TOVAL dans le PNR LAT
Objectifs	• Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines naturels, bâtis, culturels et paysagers • Inscrire les patrimoines dans leur réalité économique, sociale et culturelle. • Mobiliser des approches pédagogiques diverses adaptées à une diversité de bénéficiaires • Faire progresser les pratiques éducatives.
Descriptif de l'action	Les enseignants et acteurs de l'éducation populaire du territoire peuvent solliciter l'accompagnement du Parc pour développer des projets éducatifs liés à la biodiversité, aux paysages, aux patrimoines bâtis ou au développement durable. Ces projets sont réalisés en lien avec des animations réalisées par des structures membres de son réseau éducatif. La sélection des animations proposées puis des projets présentés par les enseignants est réalisée en collaboration étroite avec les Inspections de l'Education Nationale. Le Parc peut accompagner également des projets à visée éducative portés par des acteurs de l'éducation populaire et destinés à un panel plus large de bénéficiaires : jeunes en dehors du temps scolaire, adultes, familles... Ces actions éducatives peuvent donner lieu à des temps de restitution avec les familles, les communes et favoriser des projets d'éco-citoyenneté. Le Parc accompagne, valorise et diffuse ces initiatives. Durant l'année scolaire 2022/2023, le Parc prévoit d'accompagner une dizaine de classes et une structure d'éducation populaire sur les communes de la CCTOVAL situées dans le Parc. Les projets sélectionnés sont accompagnés techniquement et financièrement par le Parc, via le soutien des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Plus de renseignement : https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/education-et-culture Action portée par la référente éducation / assistante tourisme. ETP responsable de l'action : 18j (2023 : 4 ; 2024 : 7 ; 2025 : 7) ETP animateur TEN estimé : 1,5j
Calendrier	28/09/2022 – 28/08/2023
Budget	<u>Fonctionnement PNR estimé : 2 816,86€</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : Structures éducatives du réseau d'éducation du Parc. <u>Partenaires financiers</u> : Régions dans le cadre des Contrats de Parc, montant en fonction des animations choisies et du nombre de classes inscrites.
Indicateurs de suivi	• Nombre de classes • Nombre de journées d'animation • Nombre de temps de restitution • Nombre de retours évaluatifs positifs.
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action et partage de l'action. <u>Besoins d'accompagnement</u> : Communication sur le programme d'éducation du Parc

Titre de l'action	Organiser des évènements culturels sur le développement durable et la biodiversité à destination du grand public Fiche n° 13
Objectifs	- Eduquer la population à la préservation de l'environnement - Faire comprendre les liens existants entre changement climatique et biodiversité - Engager la population dans une transition écologique
Descriptif de l'action	Divers événements culturels sont organisés sur le territoire, avec des formats variés permettant d'attirer un public large. Parmi ceux-ci, on retrouve : - Cinés-débats autour d'enjeux liés à la biodiversité et au climat, réunissant l'équipe du film et/ou des acteurs locaux - Conférences scientifiques - Spectacle théâtral - Stands tenus par l'animatrice du Plan Climat sur les divers événements du territoire - Défi Alimentation : réalisation d'ateliers d'éducation à l'alimentation durable à destination des familles (ateliers cuisine, visites de ferme, jardinage,...). Projet porté par le GRAINE Centre Val-de-Loire et Familles Rurales, financé par la CCTOVAL en 2023 (reconductible). Action portée par l'animatrice du PCAET de la CC TOVAL. ETP responsable de l'action : 30j ETP animateur TEN estimé : 1,5j
Calendrier	Début de la programmation culturelle à l'automne 2022, puis événements répartis sur l'année jusqu'en 2024 ou plus.
Budget	<u>Investissement estimé</u> : Montant variable selon l'année. <u>Fonctionnement estimé</u> : 3 332,64€
Partenaires	<u>Techniques</u> : Centre Sciences <u>Financiers</u> : LEADER
Indicateurs de suivi	Fréquentation des divers événements
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action, échanges de connaissances sur le contenu des évènements

Titre de l'action	Fiche n° 14 Organiser des chantiers participatifs à destination des habitants
Objectifs	• Mobiliser les citoyens dans les actions du TEN • Sensibiliser les citoyens sur la question des mares • Sensibiliser les citoyens sur la restauration des milieux naturels
Descriptif de l'action	La CC TOVAL souhaite associer les habitants de son territoire aux actions du TEN. Pour cela, elle souhaite organiser un chantier participatif par an selon les opportunités (restauration de mares, restauration de landes, semis d'espèces messicoles...). Le CPIE sera associé à cette action pour encadrer les chantiers participatifs prévus. Un premier chantier expérimental sera organisé à l'automne 2023 sur la restauration d'une mare communautaire sur la commune de Benais. Les chantiers suivants sont adaptés selon les difficultés et les contraintes de mise en œuvre. Ainsi, selon les opportunités, des nouveaux chantiers seront organisés sur la même thématique ou sur d'autres types de chantiers. Action coordonnée par l'animateur TEN, en partenariat avec le CPIE. <i>ETP animateur TEN estimé : 9 j</i>
Calendrier	Automne 2023, 2024, 2025
Budget	<u>Investissement estimé</u> : 3 240 € (3 chantiers)
Partenaires	<u>Techniques</u> : CPIE ; Communes ; Habitants <u>Financiers potentiels</u> : Région (CRST)
Indicateurs de suivi	• Nombre de chantiers réalisés • Nombre de participants
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Retours d'expériences d'autres collectivités ; Retours d'expériences de participation citoyenne ; Méthodes et sujets de participation citoyenne

Titre de l'action	Fiche n° 15 Organiser des expositions régulières itinérantes sur l'ensemble du territoire
Objectifs	- Sensibiliser les habitants sur la biodiversité locale, les moyens de préserver la biodiversité chez soi et sur les sujets de développement durable - Intégrer les élus et les élèves dans l'élaboration des expositions - Toucher un maximum d'habitants
Descriptif de l'action	Le territoire de la CC TOVAL étant très grand, les événements organisés ne permettent pas toujours de toucher l'ensemble des habitants du territoire. Il a donc été souhaité que la CC TOVAL coordonne des expositions tournantes sur le territoire afin de toucher l'ensemble de ses habitants sur une même thématique. Afin de privilégier un public nombreux et diversifié, les expositions seront déployées dans les supermarchés de Bourgueil, Langeais et Savigné-sur-Lathan. Plusieurs thématiques pourront être abordées selon les actions TEN en cours et selon les souhaits et engagements respectifs des supermarchés. De nombreuses expositions sont mises à dispositions des collectivités par les structures et collectifs régionaux et seront privilégiées par la CC TOVAL : La biodiversité et nous (ARB), La biodiversité et le bâti (LPO), Jardinons au naturel (CPIE), Mon domicile adoré (PNR), etc. Le PNR met à disposition plusieurs expositions qui seront aussi mobilisées pour cette action. La CC TOVAL souhaite également créer 2 expositions spécifiques à son territoire : - Mise en exposition des créations graphiques de l'atelier "Futurable" proposé par le Parc (voir action « Proposer des formations à destination des élus et agents techniques du territoire »); - La biodiversité du territoire vue par les collégiens de la CC TOVAL, réalisée en partenariat avec les collèges du territoire. Action coordonnée par l'animateur TEN en partenariat avec les associations et structures qui prêtent les expositions, ainsi que les supermarchés de Château-la-Vallière, Langeais et Bourgueil et les collèges du territoire. ETP animateur TEN estimé : 18j
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	<u>Investissement estimé</u> : Location de 3 expositions annuelles sur 3 sites différents : 2 000€ + Impression de 2 expositions : 2 000€
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; ARB Centre-Val de Loire ; CPIE ; SEPANT ; CEN ; LPO <u>Financiers</u> : CRST ; LEADER ; A vos ID
Indicateurs de suivi	- Nombre d'expositions installées - Nombre d'expositions créées - Nombre d'expositions prêtées ou événements culturels organisés par le PNR
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Communication de l'ARB sur les supports existants à destination des habitants

Titre de l'action	Créer un sentier Baludik axé sur le patrimoine naturel de la CC TOVAL Fiche n° 16
Objectifs	- Intégrer le patrimoine naturel dans les supports de sensibilisation existants - Partager avec les touristes et habitants le patrimoine naturel de la TOVAL
Descriptif de l'action	Touraine Nature est à l'origine de plusieurs sentiers interactifs sur le territoire sur l'application "Baludik". Ces sentiers sont axés notamment sur le patrimoine historique et culturel du territoire (Carrière des faluns à Channay sur Lathan, patrimoine historique et culturel de Langeais, de Cinq-Mars-la-Pile...). Aujourd'hui, l'Office de Tourisme de Langeais, chargée de la gestion de "Baludik" sur le territoire, souhaite développer un sentier sur la thématique de la biodiversité du territoire de la TOVAL en partenariat avec la CC TOVAL. Les thématiques traitées ne sont pas encore définies (l'arbre sur le territoire, les différentes formes de l'eau...). Des échanges entre l'Office de Tourisme, la CC TOVAL et le PNR auront lieu pour définir un sujet adapté aux enjeux du territoire. Selon la thématique, un ou plusieurs sentiers (Par exemple pour la thématique arbre, plusieurs sentiers pourraient être imaginés : le bocage, la forêt, l'arbre isolé...). La création du sentier sera réalisée par la chargée de promotion numérique et site internet de l'Office de Tourisme de Langeais en coopération avec la cheffe de service Tourisme et médiation et l'animateur TEN. ETP chargée de promotion numérique de Touraine Nature : 40j ETP animateur TEN estimé : 5j ETP chargée de mission tourisme PNR : 5j
Calendrier	Sentier(s) prévu(s) pour 2024.
Budget	<u>Accompagnement PNR estimé</u> : 1 778,50€
Partenaires	<u>Techniques</u> : Touraine Nature (Office de Tourisme de Langeais), PNR
Indicateurs de suivi	- Nombre de sentiers réalisés - Localisation des sentiers réalisés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Accompagnement technique de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui du service environnement, des associations naturalistes et du PNR sur les sites d'intérêt

Titre de l'action	Communiquer sur le TEN et les possibilités d'actions pour les habitants du territoire Fiche n° 17
Objectifs	• Sensibiliser les habitants sur la problématique environnement et sa préservation • Sensibiliser les habitants sur les méthodes pour favoriser la biodiversité chez soi • Informer les habitants sur les actions du TEN
Descriptif de l'action	Aujourd'hui, la communication de la CC TOVAL fonctionne essentiellement via les bulletins communautaires, les réseaux sociaux (Facebook notamment) et le site internet. Via ces outils, la CC TOVAL souhaite communiquer régulièrement sur l'avancement du TEN et des actions phares, partager les événements de participation citoyenne, etc. De manière plus exceptionnelle, elle peut intégrer des livrets détachables au sein des bulletins communautaires sur des sujets spécifiques selon les opportunités (économies d'eau, reconnaissance de la biodiversité, gestion alternative chez soi...). Elle peut également relayer les documents et supports créés par les associations naturalistes. Action portée par l'animateur TEN, accompagnée par les chargées de communication de la CC TOVAL et du PNR. ETP animateur TEN estimé : 9j
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; FREDON ; CPIE ; SEPANT ; CEN ; Fédération des chasseurs 37 ; LPO
Indicateurs de suivi	• Nombre de publications sur les réseaux sociaux • Nombre de supports intégrés aux bulletins municipaux
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui et accompagnement par la chargée de communication TOVAL ; Communication de l'ARB sur les supports et documentations existants à destination des habitants

Titre de l'action	Fiche S 18 Informier et engager des échanges avec les propriétaires de parcelles présentant des enjeux biodiversité
Objectifs	• Porter à la connaissance des propriétaires privés en site Natura 2000 les enjeux locaux et/ou localisés sur leurs parcelles • Obtenir l'accord des propriétaires à la réalisation d'inventaires / d'analyses de terrain complémentaires • Echanger sur les pratiques de gestion déjà en place sur les parcelles concernées • Accompagner la mise en place de mesures de gestion/travaux/réflexions de gestion plus appropriées
Descriptif de l'action	L'un des objectifs majeurs du réseau Natura 2000 consiste à contribuer à l'intégration de la prise en compte des enjeux biodiversité dans les usages usuels, socio-économiques et culturels du territoire. Pour cela, les animateurs doivent, au travers de leurs missions d'animation être les relais de proximité, de sensibilisation et de conseils sur les pratiques de gestion adaptées à la préservation des enjeux locaux auprès des propriétaires. Par opportunité, sollicitation ou démarchage, l'animateur vient au contact des propriétaires de parcelles situées en sites Natura 2000 pour informer et sensibiliser sur les enjeux (courriers, appels, rencontres...). Avec l'accord du propriétaire, des inventaires ou diagnostics complémentaires peuvent être menés. De la même façon, un accompagnement vers des pratiques de gestion favorables à la biodiversité locale peut-être mis en place, par simples recommandations/notice de gestion ou bien soutenus via la signature d'une charte ou d'un contrat Natura 2000. Action portée par les animateurs Natura 2000 de la TOVAL. Action portée par l'animateur Natura 2000 du PNR. <i>ETP animatrices Natura 2000 TOVAL : 150j</i> <i>ETP animateur Natura 2000 PNR : 45j</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 1,5j</i>
Calendrier	Action engagée sur la période d'animation triennale des sites Natura 2000. Pour la ZPS Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine : 2021-2023 puis 2024-2026.
Budget	<u>Fonctionnement PNR estimé : 11 294,61€</u> <u>Fonctionnement estimé : 18 249,21 €</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : Coopération ponctuelle avec des associations naturalistes (LPO, Caudalis, SEPANT, CPIE...) et le CRPF. <u>Financiers</u> : Etat, Europe (FEADER).
Indicateurs de suivi	• Nombre de rencontres de propriétaires de parcelles en sites Natura 2000 • Nombre de contrats et/ou de chartes Natura 2000
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action, aucune intervention prévue.

Titre de l'action	Valoriser le parc de la mairie de Château-la-Vallière Fiche n° 19
Objectifs	• Valorisation du parc • Mise en œuvre d'action pédagogiques et environnementales • Augmentation de la fréquentation du parc
Descriptif de l'action	La commune de Château-la-Vallière souhaiterait valoriser le parc de la mairie situé en cœur de ville de la commune. Pour cela, la municipalité envisage plusieurs pistes d'actions : • Mise en place d'un jardin pédagogique • Valorisation des espaces végétales remarquables via la mise en place de panneaux d'informations • Création d'un parcours sensoriel Action portée par la cheffe de projet « Petites Villes de Demain ». <i>ETP responsable du projet : A définir lors de la mise en place du projet</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 4j</i>
Calendrier	Etape 1 : Mi 2022 – Mi 2023 Etapes suivantes : Mi- 2023 à fin 2026
Budget	<u>Investissement estimé : 2023 (1^{ère} étape) : 5 000€ HT</u> <u>Fonctionnement estimé : A définir.</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), Ecoles
Indicateurs de suivi	• Suivi du calendrier de réalisation des travaux • Définition d'un programme d'action
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action et appui au responsable du projet sur les questions biodiversité et environnement <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui sur les sujets environnement (conseils, réglementation, expertises, contacts...)

Titre de l'action	Fiche n° 20 Renforcer l'attractivité du Lac du Val Joyeux
Objectifs	• Valoriser le lac du Val Joyeux et améliorer de l'attractivité de la commune • Développer les activités de loisirs
Descriptif de l'action	La commune de Château-la-Vallière possède un paysage naturel riche, marqué par la présence du Lac et de nombreux espaces boisés. La municipalité souhaiterait tirer profit de cette singularité. Le lac du Val Joyeux constitue la vitrine touristique de la commune avec sa plage et sa baignade surveillée en été. Le plan d'eau, d'une superficie de 37ha, est d'ores et déjà le support de plusieurs activités : • Chemins de randonnée • Parcours d'orientation • Zone de pêche. Le lac constitue une véritable vitrine attractive pour la commune. Action portée par la cheffe de projet « Petites Villes de Demain ». <i>ETP responsable du projet : ETP responsable du projet : A définir lors de la mise en place du projet</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 7j</i>
Calendrier	2 ^e semestre 2022 - fin 2026
Budget	<i>Budget à venir.</i>
Partenaires	<i>A venir.</i>
Indicateurs de suivi	<i>A venir.</i>
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action et appui au responsable du projet sur les questions biodiversité et environnement <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui sur les sujets environnement (conseils, réglementation, expertises, contacts...)

Titre de l'action	Fiche n° 21 Sensibiliser les habitants et former les futurs acteurs au cycle de l'eau
Objectifs	• Toucher un public large sur la gestion de l'eau • Former les futurs professionnels aux enjeux de l'eau et assainissement
Descriptif de l'action	Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes (28 communes et 35 000 habitants) a étendu la compétence Eau et Assainissement, déjà exercée sur l'ex territoire du Bourgueillois, à l'ensemble de son territoire. Avec ses 17 600 abonnés au réseau d'eau potable et 11 600 abonnés au réseau des eaux usées, la CC TOVAL souhaite développer la sensibilisation des habitants de son territoire au cycle de l'eau et aux enjeux du traitement et du transport des eaux potables ainsi que ceux liés au traitement des eaux usées. Pour cela, la CC TOVAL souhaite développer une animation avec des écoles volontaires de son territoire pour sensibiliser les enfants au cycle de l'eau et aux bons gestes pour préserver cette ressource. Cette animation pourra se dérouler en deux phases : en classe et sur site (station d'épuration, château d'eau...). Elle souhaite également développer une intervention auprès d'un public plus spécialisé au lycée agricole de Fondettes (BTSA Gestion et Maîtrise de l'eau). La CC TOVAL souhaite également développer la communication liée à la gestion de l'eau par la sensibilisation au cycle de l'eau et aux gestes permettant de réduire sa consommation d'eau de deux manières : - Lors de l'envoi des factures d'eau et assainissement par l'intégration de documentation ; - Sur le site internet de la CC TOVAL (page spécifique dédiée aux bons gestes pour préserver la ressource en eau). Le PNR sera sollicité sur les formats d'animations à proposer aux écoles. Action portée par le service eau et assainissement de la CC TOVAL. ETP responsable de l'action : 10j ETP animateur TEN estimé : 10j
Calendrier	2024 et 2025
Budget	<u>Fonctionnement estimé</u> : 1 832,20 €
Partenaires	<u>Techniques</u> : Ecoles du territoire à proximité d'infrastructures d'eau et assainissement ; Tours-Fondettes Agrocampus
Indicateurs de suivi	• Réalisation d'une page internet sur l'eau et sa préservation • Réalisation de 2 animations à destination des écoles du territoire (1/an) • Réalisation de 2 interventions dans le BTSA Gestion et Maîtrise de l'eau
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action ; accompagnement du responsable de l'action dans la mise en place du projet (sollicitation des partenaires...) <u>Besoins d'accompagnement</u> : Partage des supports pédagogiques existants sur la thématique de la préservation de l'eau potable

Titre de l'action	Rédiger un plan de gestion des espaces verts communautaires
Objectifs	• Identifier les enjeux des espaces verts de la CC TOVAL • Définir une gestion favorable à la biodiversité dans les espaces verts de la CC TOVAL • Définir des aménagements pour favoriser la biodiversité dans les espaces verts de la CC TOVAL
Descriptif de l'action	La CC TOVAL est propriétaire d'environ 32,5 ha d'espaces verts sur son territoire. Ces espaces concernent des extérieurs de bâtiments, des parcelles de zones d'activités, des boisements non exploités, etc. Ces espaces sont aujourd'hui entretenus par plusieurs moyens : • Gestion externalisée via des marchés publics de services, • Gestion externalisée via un accord avec des agriculteurs locaux, • Gestion externalisée via une convention avec les communes de son territoire, • Gestion internalisée, réalisée par les services techniques de la CC TOVAL. En tout, 32 ha sont entretenus par voie externe et seulement 0,5 ha sont entretenus par les agents techniques de la CC TOVAL. La CC TOVAL souhaite modifier ses pratiques de gestion de ses espaces verts pour favoriser la faune et la flore locales. Elle a d'ores et déjà mis en œuvre une gestion différenciée sur les espaces verts de ses bâtiments administratifs à Bourgueil et à Cléré-les-Pins et elle souhaite étendre ces pratiques à l'ensemble de ses espaces et intégrer des nouvelles clauses environnementales dans les marchés publics de gestion de ses espaces verts (voir action « <i>Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics du territoire</i> »). Cette action sera divisée en plusieurs phases : • Réalisation d'un diagnostic des espaces verts communautaires, • Définition des mesures de gestion et d'aménagement favorables aux enjeux des sites, • Intégration des mesures dans les marchés publics et échanges avec les agriculteurs assurant la gestion de certaines parcelles. Action portée par l'animateur TEN, le responsable des services techniques, accompagné par le PNR et les associations naturalistes locales. ETP animateur TEN estimé : 30j ETP chargé de mission patrimoine naturel PNR estimé : 12j
Calendrier	3e trimestre 2023 - 1er trimestre 2024
Budget	<u>Accompagnement PNR estimé : 3 571,05€</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR ; associations locales ; collectivités ayant réalisé une action similaire
Indicateurs de suivi	• Rédaction d'un plan de gestion des espaces verts • Nombre de mesures identifiées • Nombre de mesures intégrées aux marchés publics • Nombre d'agriculteurs contactés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui technique et réglementaire par les pôles aménagement et écodéveloppement de la TOVAL ; Accompagnement technique dans la rédaction du plan de gestion (service environnement, PNR) ; Retours d'expériences d'autres collectivités ayant rédigé des plans de gestion des espaces verts

Titre de l'action	Fiche n° 23 Rédiger un plan de gestion du boisement communautaire de Benais-Restigné
Objectifs	- Préserver et favoriser les habitats et la faune présents sur le site - Maintenir et conforter la trame verte, bleue et noire du territoire
Descriptif de l'action	La CC TOVAL est propriétaire d'une parcelle boisée de 7 ha sur les abords de la zone d'activité (ZA) Benais/Restigné sur les communes de mêmes noms. Une extension était prévue de la ZA pour répondre au besoin d'accueillir de nouvelles entreprises sur la zone. A la demande des élus, un diagnostic du site a été réalisé par le bureau d'études "Biotope" pour identifier les enjeux naturels avant de réaliser l'extension. Le diagnostic préalable a permis de mettre en évidence de nombreux enjeux habitats (boisements classés et habitats d'intérêt communautaire) et faune (amphibiens, reptiles, chiroptères et avifaune). Les élus de la CC TOVAL a ainsi pris la décision d'annuler le projet d'extension et souhaite valoriser les enjeux de ce site. Un plan de gestion sera ainsi rédigé pour préserver et développer les enjeux habitats et faune. Action portée par l'animateur TEN, accompagné par le PNR. <i>ETP animateur TEN estimé : 20j</i> <i>ETP chargé de mission patrimoine naturel PNR estimé : 6j</i>
Calendrier	3e trimestre 2024 - 1er trimestre 2025
Budget	<u>Accompagnement PNR estimé : 1 759,14€</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR
Indicateurs de suivi	- Rédaction d'un plan de gestion - Nombre d'actions de gestion identifiées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement technique dans la rédaction du plan de gestion (service environnement, PNR)

Titre de l'action	Expérimenter l'éco pâturage comme alternative de gestion dans les espaces communautaires Fiche n° 24
Objectifs	• Mettre en place une gestion alternative des espaces verts • Créer des supports de pédagogie • Limiter l'utilisation d'outils thermiques pour la gestion des espaces verts
Descriptif de l'action	La CC TOVAL souhaite expérimenter une gestion par éco-pâturage sur deux sites de son territoire : • La station d'épuration en zone de rejets végétalisée (ZRV) de la commune de Hommes (~1ha), • Des parcelles viabilisées mais non occupées de la zone d'activité (ZA) Bois Simbert, sur la commune de Cinq-Mars-la-Pile (~5ha). La STEP de Hommes est aujourd'hui entretenue mécaniquement et thermiquement par la commune. Cet entretien est très chronophage. La CC TOVAL souhaite expérimenter une gestion alternative plus écologique et moins chronophage sur ce site. Si cette expérimentation est concluante, la CC TOVAL souhaiterait étendre ce type de gestion à plusieurs stations de son territoire. L'éco pâturage sur la station d'épuration de Hommes sera valorisé par la mise en place de panneaux pédagogiques à destination des passants. Cette pratique ainsi que les ZRV pourraient également être valorisées auprès des écoles locales en organisant des visites pédagogiques avec les enfants (<i>voir action « Sensibiliser les habitants au cycle de l'eau » - fonctionnement d'une station d'épuration, d'une ZRV, qu'est ce que l'éco-pâturage...</i>). Les parcelles situées en ZA sont vouées à être achetées par des entreprises. L'entretien de ces zones est donc essentiel. Aujourd'hui, ce sont des agriculteurs locaux qui gèrent ces espaces par semis et récolte du foin. La TOVAL souhaite expérimenter des pratiques de gestion alternative de ces espaces. Ainsi, elle a rencontré une éleveuse locale de la commune de Cinq-Mars-la-Pile qui souhaite développer son activité. Les parcelles de la zone d'activité pourront être réparties entre l'éco pâturage et l'activité agricole pour satisfaire les demandes locales. La CC TOVAL installe les clôtures sur les deux sites. Action portée par l'animateur TEN et accompagnée par les pôles aménagement, eau et assainissement et développement économique de la CC TOVAL. <i>ETP agents TOVAL : 8j</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 8j</i>
Calendrier	Mise en place au printemps 2023 pour la durée de la reconnaissance TEN.
Budget	<u>Investissement estimé</u> : 6 406 € (clôtures et abris pour la ZA et la STEP) <u>Fonctionnement estimé</u> : 2 106€ / an (prestation STEP de Hommes)
Partenaires	<u>Techniques</u> : Eleveurs du territoire, prestataire, PNR <u>Financiers potentiels</u> : Région (CRST)
Indicateurs de suivi	• Surface gérée en éco-pâturage • Nombre de sires gérés en éco-pâturage • Durée de l'éco-pâturage
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Mise en réseau des acteurs d'éco-pâturage ; Retours d'expériences de collectivité ayant réalisé ce type d'actions ; appui du service aménagement et écodéveloppement

Titre de l'action	Fiche n° 25 Intégrer un volet de gestion expérimentale dans le plan d'aménagement forestier intercommunale
Objectifs	• Identifier des pistes de gestion expérimentale des boisements de la CC TOVAL • Identifier des parcelles de gestion expérimentale • Expérimenter une exploitation durable des boisements de pins (Gros bois, adaptée aux enjeux faune...)
Descriptif de l'action	La CC TOVAL est propriétaire de plusieurs hectares de boisements (notamment de pins), aujourd'hui non exploités. Il est souhaité par les élus du territoire que des expérimentations de gestion durable et expérimentale soient mises en œuvre sur le territoire de la CC TOVAL. Au cours de la reconnaissance TEN, la CC TOVAL rédigera un plan d'aménagement forestier pour les boisements dont elle est propriétaire. La CC TOVAL souhaite saisir cette opportunité pour mettre en place une gestion expérimentale de certaines parcelles portant sur les plantations, les méthodes de gestion et les opportunités d'expérimentation (travail avec des laboratoires, des universités...). Parmi les parcelles de la TOVAL, quelques-unes ont déjà été identifiées comme sites potentiels de gestion expérimentales sur les communes de Rillé et de Cinq-Mars-la-Pile. Ces questions seront également abordées dans le cadre de la mise en place de la charte forestière du territoire en lien avec le Cabinet Forestons! et l'animatrice PCAET (<i>voir action « Etablir une charte forestière »</i>). Une collaboration étroite avec l'Office National des Forêts sera aussi nécessaire pour identifier des pistes d'actions possibles pour répondre aux besoins du territoire, des enjeux biodiversité et aux problématiques de développement durable. Action portée par l'animatrice PCAET, le chargé de mission charte forestière, le cabinet d'étude, l'ONF. L'animateur TEN accompagnera cette action. ETP chargé de mission charte forestière : 20j ETP animateur TEN estimé : 20j
Calendrier	2024, 2025
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN. Fonctionnement estimé : 2 101,56 €
Partenaires	<u>Techniques</u> : ONF ; Cabinet d'étude ; Forestons! ; PNR
Indicateurs de suivi	• Nombre de mesures de gestion expérimentale proposées • Surface proposée en gestion expérimentale
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Accompagnement technique du responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Mise en réseau des acteurs agissant sur la gestion forestière durable ; Accompagnement sur les possibilités d'actions en termes de gestion et exploitation expérimentale des boisements ; Retours d'expérience des collectivités ayant réalisé des actions de gestion expérimentale des boisements

Titre de l'action	Fiche n° 26 Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics du territoire
Objectifs	Prendre en compte les enjeux environnementaux et climatiques dans les marchés publics communautaires et communaux
Descriptif de l'action	La CC TOVAL est propriétaire d'environ 32,5 ha d'espaces verts sur son territoire. Ces espaces concernent des extérieurs de bâtiments, des parcelles de zones d'activités, des boisements, etc. Ces espaces sont aujourd'hui entretenus par plusieurs moyens : - Gestion externalisée via des marchés publics de services, - Gestion externalisée via un accord avec des agriculteurs locaux, - Gestion externalisée via une convention avec les communes de son territoire, - Gestion internalisée, réalisée par les services techniques de la CC TOVAL. En tout, 32 ha sont entretenus par voie externe et seulement 0,5 ha sont entretenues en interne. Aujourd'hui, les marchés publics de la CC TOVAL n'intègrent pas de clauses environnementales pour la préservation et la favorisation des enjeux biodiversité. La CC TOVAL souhaite ainsi intégrer des conditions favorables à l'environnement et au développement durable dans les marchés de services de gestion d'espaces verts ainsi que dans ses marchés de travaux (solutions d'adaptation fondées sur la nature, confort d'été dans les nouvelles constructions, récupération de l'eau de pluie, désimperméabilisation...). La CC TOVAL gère également en grande partie les marchés publics communaux. Des clauses pourront aussi être intégrées aux marchés publics des communes volontaires. Cette action sera réalisée en deux phases : - Une première réflexion de clauses liées à l'utilisation de matériaux responsables et à la gestion raisonnée de la ressource et des espaces verts communaux dans les marchés publics de travaux et de services, - Une deuxième phase d'intégration de clauses environnementales liées à la gestion des espaces verts communautaires, après la rédaction du plan de gestion des espaces verts communautaires et la définition de mesures adaptées aux enjeux naturels et sociaux des différents sites. Action portée par la responsable des affaires juridiques de la TOVAL, accompagnée par l'animateur TEN, et l'animatrice PCAET. <i>ETP animateur TEN estimé : 3j</i> <i>ETP animatrice PCAET estimé : 3j</i> <i>ETP responsable des affaires juridique TOVAL : 3j</i>
Calendrier	Phase 1 : 1^{er} – 2^e trimestre 2023 Phase 2 : 1^e trimestre 2025 (renouvellement des marchés publics de la TOVAL)
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN. <u>Fonctionnement estimé : 756,81 €</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : Communes ; PNR LAT
Indicateurs de suivi	- Nombre de clauses intégrées aux marchés publics communautaires - Nombre de clauses intégrées aux marchés publics communaux
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action et accompagnement technique du responsable de l'action (proposition de contenu, partage de retours d'expériences...) <u>Besoins d'accompagnement</u> : Retours d'expériences d'autres collectivités ayant réalisé des actions similaires ; appui de l'animatrice PCAET

Titre de l'action	Restaurer 10 mares publiques dégradées sur le territoire Fiche n° 27
Objectifs	- Restaurer des zones humides dégradées - Conforter voire restaurer la trame bleue du territoire - Préserver voire favoriser la biodiversité aquatique des mares
Descriptif de l'action	Malgré le caractère forestier du territoire de la CC TOVAL et la densité des mares forestières, le réseau de mares agricoles historiques est aussi relativement dense. Souvent créées pour l'abreuvement des animaux, du gibier ou l'irrigation des cultures, elles sont aujourd'hui souvent abandonnées ou surexploitées. Beaucoup d'entre elles sont donc dégradées ou en cours de fermeture (atterrissement, enrichissement...). Des travaux de restauration permettraient de remettre en état ces mares et de restaurer à la fois les fonctionnalités perdues ou dégradées et la biodiversité spécifique à ces milieux. Il a été souhaité par les élus du territoire que la CC TOVAL travaille sur le réseau existant de mares afin de restaurer ces habitats déjà existants sur le territoire. L'intercommunalité s'est fixé l'objectif de restaurer 10 mares publiques sur son territoire. Plusieurs sites ont été identifiés, répartis sur le territoire : - Deux mares en domaine intercommunal (Cinq-Mars-la-Pile, Bourgueil) - Neuf mares en domaine communal (Saint-Laurent-de-Lin, Gizeux, Continvoir, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Cléré-les-Pins). - Les communes propriétaires de mares ont été sollicitées pour échanger sur le projet, l'adapter et démarrer sa mise en œuvre. Les mares ont été pré-diagnostiquées par le PNR, l'animateur TEN et ont été caractérisées par la SEPANT, acteur technique clé du dispositif départemental "Agir en faveur des mares". Une fiche technique listant les travaux nécessaires pour chaque mare a été rédigée et est présentée aux communes concernées. Selon les travaux nécessaires, plusieurs types d'acteurs seront associés pour mener les travaux de restauration (CFA de Fondettes, Entreprise de réinsertion, entreprise de travaux publics, chantiers participatifs). Dès 2023, 3 ou 4 mares seront potentiellement restaurées (Saint-Laurent-de-Lin, Cinq-Mars-la-Pile, Benais, Gizeux). Un premier chantier participatif sera organisé en 2023 pour restaurer la mare de Benais (<i>Voir action « Organiser des chantiers participatifs à destination des habitants »</i>). D'autres chantiers pourront être réalisés selon les difficultés rencontrées lors du chantier et la configuration des mares visées. Le CPIE sera associé à cette action pour l'encadrement des chantiers. Le Parc accompagnera le suivi post travaux des mares. Un co-financement CRST, Conseil Départemental 37, communes et CC TOVAL, voir l'Agence de l'Eau est envisagé. Action portée par l'animateur TEN en partenariat avec le CPIE, le PNR, la SEPANT et les différentes structures associées pour la réalisation des travaux. <i>ETP animateur TEN estimé : 50j</i> <i>ETP chargé de mission patrimoine naturel PNR estimé : 6j</i>
Calendrier	Automnes 2023, 2024, 2025
Budget	<u>Investissement estimé : 70 000€</u> <u>Accompagnement PNR estimé : 1 759,14€</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : Communes propriétaires des mares ; SEPANT ; Entreprises de travaux publics ; Association de réinsertion ; Lycée agricole de Fondettes ; Habitants <u>Financiers potentiels</u> : Région (CRST) ; Agence de l'eau ; Communes
Indicateurs de suivi	- Nombre de mares restaurées - Nombre de chantiers participatifs réalisés - Nombre de chantiers valorisés auprès du public - Nombre de structures différentes intégrées à l'action
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement dans le diagnostic et l'élaboration du cahier des charges des travaux (SEPANT) ; Accompagnement dans le suivi post-travaux des mares restaurées (SEPANT, CPIE Touraine Val de Loire, PNR) ; Accompagnement dans la création de panneaux de sensibilisation (service communication TOVAL) ; Retours d'expériences de collectivités ayant réalisé des actions similaires et des actions de valorisation autour de ces sites

Titre de l'action	Fiche n° 28 Restaurer 4 ha de landes humides publiques sur la commune de Souvigné
Objectifs	• Restaurer un site de patrimoine naturel historique du territoire • Restaurer les fonctionnalités écologiques et hydrauliques d'une lande humide dégradée • Préserver et développer la trame verte et bleue liée aux habitats de landes • Valoriser la restauration écologique et les enjeux du site
Descriptif de l'action	Un site d'importance de 4 ha reconnu en ZNIEFF I "Landes de Bréviande" a été identifié sur la commune de Souvigné. Aujourd'hui le site est en cours de fermeture par des Fougères aigles et les ligneux et semble être drainé par des fossés historiques. Connu également par l'association Caudalis pour son intérêt et potentiel pour la biodiversité des milieux de landes, la commune souhaite restaurer le patrimoine naturel du site. La CC TOVAL accompagnera donc la commune de Souvigné en coordonnant le chantier de restauration et en apportant expertise technique, administratif et soutien financier. L'objectif de la restauration est de retrouver un habitat de landes, les fonctionnalités écologiques et hydrauliques liées ainsi que le cortège faunistique et floristique associés. Le site sera ouvert au public afin de valoriser ce patrimoine naturel <u>local</u> historique et les enjeux biodiversité associés. Le site présente également un fort potentiel de réintroduction d'Azurés des mouillères, espèce emblématique du territoire, liée aux habitats de landes. Les travaux envisagés sont : • Abattage et export des ligneux ; • Battage par traction animale ou fauche et export des Fougères aigles, • Fauche de la végétation avec export, • Effacement des drainages, • Création d'un sentier pour permettre l'accès au site par le grand public, • Création et installation de panneaux pédagogiques pour sensibiliser le grand public à ces milieux et aux travaux entrepris, • Etude des possibilités de réintroduction de l'Azuré des mouillères sur le site. Une communication importante sera réalisée auprès du public sur les travaux effectués, les méthodes, les enjeux de ce type de milieux, etc. Plusieurs structures pourront être associées à la réalisation des travaux. Des chantiers participatifs permettraient de faire participer les habitants locaux à la restauration de ce site (Par exemple, la fauche manuelle de la végétation et l'export), une entreprise de service de traction animale peut effectuer les travaux d'export des ligneux et de battage des fougères aigles et une entreprise de travaux publics peut réaliser les travaux de bucheronnage et d'effacements des drains. Action coordonnée par l'animateur TEN réalisée en partenariat avec le PNR et les associations Caudalis, CPIE et le Parc. <i>ETP animateur TEN estimé : 45j</i>
Calendrier	Travaux prévus pour automne 2024 (<i>sous réserve d'acceptation du projet par la commune</i>)
Budget	<u>Investissement estimé : 60 000€</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : Commune de Souvigné ; Caudalis ; Entreprise de travaux publics ; Entreprise de réinsertion ; <u>Financiers potentiels</u> : Région (CRST) ; Agence de l'Eau ; Fondation du patrimoine ; Fondations ; Commune de Souvigné ;
Indicateurs de suivi	• Surface de landes restaurée • Nombre de chantiers participatifs réalisé • Aménagements de valorisation réalisés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Mise en réseau des acteurs impliqués dans la restauration de landes ; Retours d'expérience dans la restauration de ces milieux fragiles ; Accompagnement technique dans l'élaboration du cahier des charges (CAUDALIS, PNR)

Titre de l'action	Fiche n° 29 Mettre en œuvre le plan de gestion de l'ENS de Rillé – Pincemaille
Objectifs	Mise en œuvre d'actions qui concourent à l'atteinte des orientations de gestion définies pour le site : A. Gestion hydro-sédimentaire et piscicole ; B. Gestion des milieux naturels ; C. Gestion des activités sur site ; D. Réalisation de suivis naturalistes et de fréquentation.
Descriptif de l'action	La CCTOVAL, en convention avec la commune de Rillé, assure la gestion du lac de Rillé – Pincemaille depuis plusieurs années. En 2019, avec le soutien du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, la CCTOVAL réalise un plan de gestion environnemental du site, avec une programmation d'actions prévues sur la période 2020-2025. En 2022, le conseil départemental d'Indre-et-Loire classe le site au titre des Espaces naturels sensibles du département. Dès lors, le CD 37 accompagne la CCTOVAL dans la mise en œuvre du programme d'actions. Sur la période 2019-2022, plusieurs actions prévues au plan de gestion sont mises en œuvre par la CCTOVAL : classement du site en ENS, réalisation d'une vidange, conventionnement de la gestion piscicole, aménagement d'une circulation principale et orientation du promeneur, révision de la signalétique locale... Sur la période 2023-2025, sont prévues les actions suivantes : - Installation des outils de communication dans la tour d'observation ; - Mise en place de suivis écologiques simples ; - Amélioration de la lisibilité des entrées - Mise en place d'un ouvrage manœuvrable de type moine au niveau de la digue ; - Mieux connaître et restaurer le réseau de mares local - Créer un programme d'actions pédagogiques ; - Mettre en place des îlots de vieillissement sur les parcelles éloignées des activités humaines... Action co-portée par le chargé de mission développement territorial et la responsable environnement. ETP chargé de mission développement territorial et la responsable environnement estimé : 20j ETP animateur TEN estimé : 1,5
Calendrier	2023-2024-2025
Budget	<u>Investissement estimé : 2023 : 26 000€ / 2024 : 43 300€ / 2025 : 15 600€</u> <u>Fonctionnement estimé : 2 644,7€</u>
Partenaires	CD 37, SYDEVA, commune de Rillé, FD37, associations naturalistes, PNR
Indicateurs de suivi	% de réalisation des actions annuelles prévues au plan de gestion
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN : Suivi de l'action.</u>

Titre de l'action	Fiche n° 30 Rédiger une notice de gestion pour l'ORE co-signée par la CC TOVAL
Objectifs	• Définir une gestion adaptée aux enjeux du site • Préserver et développer les enjeux naturels du site
Descriptif de l'action	En 2022, la CC TOVAL a co-signé une ORE de 35 ans sur une parcelle de la commune de Bourgueil, abritant des enjeux forts pour l'Azuré de la Sanguisorbe et sa plante hôte. Une notice de gestion doit accompagner cet acte notarial stipulant les engagements de gestion que doit prendre le propriétaire pour préserver et développer les enjeux biodiversité de la parcelle concernée. A partir des données existantes de la parcelles et des visites de terrain, des mesures de gestion seront préconisées. La parcelle concernée est située dans le site Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer. Le PNR étant structure animatrice de ce dernier, l'animateur Natura 2000 sera fortement associé à cette action. Des échanges avec le propriétaire de la parcelle et un suivi de la gestion seront aussi menés par l'animateur TEN. Action portée par l'animateur TEN, avec l'appui de l'animateur Natura 2000 de la ZSC Complexe du Changeon et de la Roumer. <i>ETP animateur TEN estimé : 10j</i>
Calendrier	2e trimestre 2023
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR LAT ; LPO ; CEN ; propriétaire de la parcelle
Indicateurs de suivi	• Rédaction d'une notice de gestion pour l'ORE • Nombre de mesures de gestion identifiées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins du responsable de l'action</u> : Accompagnement technique dans la rédaction du plan de gestion (PNR, service environnement TOVAL, associations naturalistes impliquées dans le projet)

Titre de l'action	Fiche n° 31 Elaborer un plan de gestion de l'Étang du Mur et ses zones humides associées
Objectifs	- Préserver et favoriser les habitats et la faune présents sur le site - Maintenir et conforter la trame verte, bleue et noire du territoire
Descriptif de l'action	Les 25 ha de l'Étang du Mur, ses zones humides associées ainsi que les sources du Changeon font partie des secteurs les plus riches en biodiversité du bassin versant de l'Authion. Aujourd'hui l'étang est en cours de fermeture et l'état écologique de l'ensemble se dégrade. L'action consiste à réaliser des inventaires de biodiversité, à rédiger un plan de gestion conservatoire et à restaurer les milieux humides les plus remarquables à proximité du Changeon et de ses sources. Les 25 ha de l'Étang du Mur, ses zones humides associées ainsi que les sources du Changeon font partie des secteurs les plus riches en biodiversité du bassin versant de l'Authion. Il s'agit donc dans un premier temps de préciser les enjeux en biodiversité et les menaces associées. Dans un second temps, à la suite de la phase de diagnostic écologique, un plan de gestion conservatoire intégrant les enjeux et traitant des menaces identifiées sera rédigé et validé par un comité de pilotage qui pourra impliquer les partenaires locaux (p. ex. propriétaire, élus, SMBAA, AELB, PNR LAT, CCTOVAL, CD37, CEN Centre-Val de Loire, ANEPE Caudalis, etc.). Le plan de gestion intégrera un important volet sur l'hydraulique du site (débits d'étiage, niveaux de nappes, état des zones humides connexes). Le plan de gestion définira les travaux de restauration à réaliser sur l'étang mais également sur les zones humides et tourbeuses en amont de l'étang (au-delà de 2025). Action co-portée par l'animateur TEN et Anepe Caudalis. ETP animateur TEN estimé : 10j
Calendrier	2024
Budget	<u>Investissement estimé</u> : 43 650€
Partenaires	<u>Techniques</u> : Caudalis, SMBAA, CEN Centre-Val de Loire, PNR <u>Financiers</u> : AELB, CD 37, Europe, Etat (FEADER)
Indicateurs de suivi	- Évolution des milieux (cartographies d'habitats, photographies au drone, etc.) - Suivi des habitats naturels et des espèces patrimoniales (cartographie des végétations, mises en place de protocoles de suivi standardisés basés sur des comptages, transects et quadrats, analyses statistiques des résultats) - Suivis qualitatifs et quantitatifs des eaux superficielles et souterraines
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Co-responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement technique dans la rédaction du plan de gestion (service environnement, associations naturalistes, SMBAA)

Titre de l'action	Fiche n° 32 Coordonner la compétence GÉMAPI et mettre en place un contrat territorial Milieux Aquatiques 2023-2025
Objectifs	- Préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau - Préservation du fonctionnement des cours d'eau
Descriptif de l'action	Sur le territoire, Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) et le Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) portent des contrats territoriaux respectifs à leurs territoires d'actions, auxquels la technicienne rivières de la CC TOVAL est étroitement liée. Ayant en charge l'articulation de la compétence GÉMAPI sur ces deux bassins, la technicienne rivières en régie échange régulièrement avec les deux syndicats (COPILs, réunions, temps de partage...) et coordonne la compétence GÉMAPI sur l'ensemble du territoire de la CC TOVAL. Le contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA) est un engagement commun entre l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région et la CC TOVAL dans le cadre d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau. Les cours d'eau visés pour ce contrat sont situés dans le nord du territoire : la Fare, la Maulne, le Brûle-Choux et leurs affluents. Les actions visées pour ce 1^{er} CTMA ne sont pas encore définies. Action portée par la technicienne rivières de la CC TOVAL. <i>ETP responsable de l'action estimé : 239,25j</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 1,5j</i>
Calendrier	2023-2025 (3 ans) (<i>Précisions à venir</i>)
Budget	Investissement estimé : 300 000€ ou 600 000 € pour les 3 ans de contrat territorial (2023-2025) // 150 000€ par an (20 000 € ou 40 000 €/an en reste à charge à la CCTOVAL Fonctionnement estimé : 47 920,20 €
Partenaires	Techniques : Sage Loir, Fédération de pêche, SMBAA, ANVAL, DDT, OFB, SM FLAMM, SEPANT, CAUDALI Financiers : AELB, Région, Département,
Indicateurs de suivi	- Mètres linéaires programmés - Nombre d'actions programmés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Rôle de l'animateur TEN : Suivi de l'action sans intervention.

Titre de l'action	Fiche n° 33 Animer un groupe de travail sur la gestion alternative des espaces communaux à destination des élus
Objectifs	- Fédérer les élus communaux autour des problématiques environnementales et d'adaptation au changement climatique liés aux espaces publics communaux - Mettre en place une communication et une collaboration entre les élus du territoire sur la gestion des espaces verts - Définir des méthodes de gestion des espaces publics adaptées aux enjeux environnementaux et climatiques avec les élus du territoire - Recenser et prendre en compte les attentes des habitants dans la gestion des espaces publics
Descriptif de l'action	Les élus du territoire souhaitent mettre en place une gestion adaptée des espaces verts communaux tout en étant impliqués dans la démarche. La CC TOVAL envisage ainsi de coordonner des groupes de travail à destination des élus du territoire, traitant trois types d'espaces verts (choix non définitifs, à définir et confirmer avec les élus) : - Plans d'eau communaux, - Parcs urbains, - Cours d'écoles. Ces groupes de travail auront pour premier objectif de former et sensibiliser les élus sur ces types de milieux, les intérêts d'une gestion alternative et les possibilités d'actions. Des cas concrets et des pistes d'actions fondées sur les actions réalisées en interne en lien avec le PCAET et ailleurs seront proposés (solutions fondées sur la nature...). Les habitants seront aussi sollicités via un questionnaire pour lister leurs attentes pour ces types d'espaces. Ces rencontres auront pour deuxième objectif de définir des notices de gestion et d'aménagement des espaces verts communaux à partir des attentes des habitants, des enjeux environnementaux et climatiques identifiés et des préconisations faites dans le SCOT. A partir de tous ces éléments et des retours d'expérience d'autres communes, les élus pourront adapter la gestion ou envisager un aménagement alternatif de leurs espaces publics. Au terme des groupes de travail, les communes auront des notices de gestion, des conseils d'aménagements ou des nouvelles pistes d'actions, adaptées aux éléments de diagnostics cités précédemment pour les sites travaillés. Des intervenants seront associés à ces groupes de travail pour apporter expertise et conseils (PNR, CPIE...). Plusieurs phases de travail sont envisagées : - Identification des élus et communes volontaires, - Création d'un questionnaire de recensement des attentes et souhaits des habitants face aux types de milieux travaillés, - Traitement des retours des questionnaires, - Réalisation d'un groupe de travail sur une ou deux journées par année de reconnaissance TEN (suivant les retours et souhaits des élus) pour identifier les pistes d'aménagement et de changements de pratiques envisageables (formats modulables sous forme de visites sur un cas d'étude, séances en salle, cafés débats...). - Rédaction des notices de gestion pour les communes à partir des éléments travaillés en groupe de travail, - Accompagnement des communes dans les éventuelles recherches de financements et de partenaires pour la mise en œuvre des actions souhaitées. Action portée par l'animateur TEN, en partenariat avec le PNR et le CPIE, l'animatrice PCAET de la TOVAL sera également associée à cette action. <i>ETP animateur TEN estimé : 25j</i>
Calendrier	2023 : Identification des communes volontaires et types d'espaces ciblés par le groupe de travail / Questionnaire de recensement à destination des habitants 2024 : Lancement des séances (visites sur site, séances en salle...) / Réalisation des notices d'aménagement et de gestion 2025 : Réalisation des notices d'aménagement et de gestion / Accompagnement des communes dans les projets souhaités
Budget	<u>Investissement estimé : 1 645€ (10j d'accompagnement par le CPIE)</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : Communes ; PNR LAT ; CPIE; Associations locales
Indicateurs de suivi	- Nombre de séances organisées - Nombre de participants - Nombre de sites traités - Nombre de notices de gestion rédigées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Retours d'expérience des collectivités ayant mis en place des actions de gestion alternative dans les espaces publics ; Communication sur les programmes de financement nationaux/régionaux existants ; Accompagnement technique pour conseiller les communes participants (CPIE Touraine Val de Loire)

Titre de l'action	Aménager les abords de l'Abbaye de Bourgueil Fiche n° 34
Objectifs	• Valoriser le patrimoine naturel et bâti • Conforter ce site dans son rôle de pôle d'animation, de centre de vie et de pôle touristique, • Améliorer et sécuriser les déplacements, • Intégrer une démarche transversale d'aménagement frugal et de développement durable
Descriptif de l'action	En 2020, la municipalité de Bourgueil s'est saisie d'une opportunité et a acquis des terrains situés en face de l'Abbaye. Ceci a été le point de départ d'une intention de requalification des abords de l'Abbaye. La commune de Bourgueil a pour projet d'aménager les espaces publics des abords de l'Abbaye, avec l'ambition de concilier, dans une approche soucieuse de la sauvegarde de la biodiversité, un accueil touristique, une mise en valeur de ce site classé, un lieu de détente et de contemplation. La municipalité a pour volonté de solliciter les habitants, de les faire participer à la réflexion et ainsi de donner aux Bourgueillois qui le souhaitent l'opportunité de s'approprier le projet. A ce titre, la municipalité a déjà engagé plusieurs actions participatives. Dans le cadre de ce projet d'aménagement, la commune de Bourgueil souhaite se faire accompagner par une équipe pluridisciplinaire composée de paysagiste-concepteur et de spécialiste VRD. La phase étude durera environ 11 mois et se déroulera sur 2022-2023. Un début des travaux est envisagé courant 2023. L'Abbaye de Bourgueil et ses abords sont inscrits et classés au titre des monuments historiques, de fait les Architectes des Bâtiments de France seront associés tout au long de ce projet. Le PNR est invité aux ateliers de co-construction du projet. Action portée par la cheffe de projet « Petites Villes de Demain ». ETP responsable du projet : 23j ETP animateur TEN estimé : 8j
Calendrier	Etape 1 : Début 2021 – Mi- 2022 ; Etape 2 : 2022 ; Etape 3 : Mi 2022 – 2023 ; Etape 4 : 2023 - 2024
Budget	<u>Investissement estimé</u> : 2022-2023 : Phase étude : 19 900 € HT ; 2023 : Phase travaux : l'enveloppe estimée est comprise entre 250 000 à 280 000 € hors travaux de voirie <u>Fonctionnement estimé</u> : 2 527,23€
Partenaires	<u>Partenaires de l'étude</u> : UDAP, ENEDIS, SIEL, l'ensemble des propriétaires du site « Abbaye », les habitants et commerçants du Bourgueillois.; <u>Prestataire</u> : Agence TALPA <u>Partenaires financiers</u> : Banques des Territoires, Etat, Région, Département, Pays Loire Nature, Crédit Agricole, CNPE ;
Indicateurs de suivi	• Concertation avec la population (fréquence des évènements, nombre de participants) • Réalisation des travaux • Fréquentation des lieux
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action et appui au responsable du projet sur les questions biodiversité et environnement <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui sur les sujets environnement (conseils, réglementation, expertises, contacts...)

Titre de l'action	Expérimenter des semis d'espèces messicoles dans les zones d'activités de la TOVAL
Objectifs	- Préserver des espèces de flore patrimoniales menacées - Valoriser les pratiques agricoles anciennes et douces
Descriptif de l'action	Les espaces verts dans les zones d'activité (ZA) de la CC TOVAL représentent des contraintes de gestion. Le développement de ligneux sur ces parcelles peut empêcher la vente des parcelles et le dessouchage représente des coûts importants pour la CC TOVAL. Les espaces verts de grandes surfaces situées dans les zones d'activités de la CC TOVAL sont ainsi entretenues par des agriculteurs qui sèment et récoltent du foin. Cette pratique est réalisée à titre gracieux en échange de la gestion de la parcelle. Dans la commune de Saint-Laurent-de-Lin, Dominique Tessier conserve et multiplie la flore messicole patrimoniale d'Indre et Loire au sein du Conservatoire des plantes messicoles de la Morélière. La SEPANT accompagne cette démarche et vend des graines d'espèces messicoles locales, récoltées et triées à la main. Elle propose également un accompagnement dans le semis et la gestion des parcelles dans lesquelles sont plantées des espèces messicoles. La CC TOVAL est propriétaire de plusieurs parcelles aujourd'hui gérées par des agriculteurs dans les zones d'activités de Monplaisir et des Enseignes à Château-la-Vallière et du Bois Simbert à Cinq-Mars-la-Pile. La CC TOVAL souhaite expérimenter des semis d'espèces messicoles en bandes enherbées au sein des parcelles exploitées. Un travail de concertation avec les agriculteurs de ces sites sera ainsi mené pour échanger sur leurs pratiques actuelles afin d'adapter les espèces messicoles semées et les zones de semis. Action portée par l'animateur TEN, réalisée en partenariat avec la SEPANT. Le service aménagement de la TOVAL sera également associée à cette action. <i>ETP animateur TEN estimé : 9j</i> <i>ETP agents TOVAL : 3j</i>
Calendrier	Premiers semis expérimentaux à l'automne 2023
Budget	<u>Investissement estimé</u> : 540€ (200m ² semés (140g) par ZA par année) <u>Fonctionnement estimé</u> : 387,15€
Partenaires	<u>Techniques</u> : SEPANT ; Conservatoire d'espèces messicoles à Saint-Laurent-de-Lin ; Agriculteurs qui travaillent les terres des zones d'activité
Indicateurs de suivi	- Surface de semis - Nombre d'agriculteurs volontaires pour réaliser l'expérimentation
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Accompagnement technique pour la mise en œuvre de l'expérimentation (SEPANT) ; Accompagnement technique et réglementaire des pôles aménagement et développement économique de la TOVAL

Titre de l'action	Fiche n° 36 Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial durable sur le territoire
Objectifs	Mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial avec 3 enjeux principaux : • Restructurer et renforcer les filières agricoles • Eduquer et sensibiliser les familles et les foyers à l'alimentation durable et locale • Relocaliser l'alimentation
Descriptif de l'action	Ce projet comprend plusieurs phases : • Réalisation d'un diagnostic alimentaire à échelle intercommunale • Définition des grands enjeux du PAT à l'échelle intercommunale et du mode de gouvernance sur la base d'ateliers de coopération avec les producteurs locaux, acteurs locaux, restaurants collectifs et partenaires • Mise en œuvre d'actions concrètes avec l'arrivée d'un animateur PAT (autour des enjeux précisés ci-dessus) : <i>Par exemple :</i> • <i>Organisation d'ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable auprès de la population (éducation alimentaire : « bien manger ») et auprès des prestataires en restauration collective afin de lutter contre le gaspillage alimentaire</i> • <i>Organisation d'évènements afin de mettre en valeur notre patrimoine alimentaire local</i> • <i>Mise en œuvre et/ou soutien aux initiatives locales de relocalisation de l'alimentation (jardins partagés, magasin de producteurs,...)</i> • <i>Accompagnement individuel des projets agricoles en circuits courts et vers des labels environnementaux</i> • Reconnaissance du PAT par le Ministère de l'Agriculture (labellisation niveau 1 puis 2). Au sein de la CCTOVAL, cette action est conduite par le Pôle développement Economique et territorial, en étroite collaboration avec le Pôle Environnement et notamment le PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial). ETP responsable de l'action : 684j ETP animateur TEN estimé : 1,5j
Calendrier	2022 : Réalisation du diagnostic (mars-oct.) et demande labélisation niveau 1 (déc.) 2023 ou 2024 : Recrutement d'un animateur PAT (1^{er} sem. 2023) et mise en place d'ateliers participatifs
Budget	<u>Fonctionnement estimé</u> : (CDD 3 ans + frais de communication) : 92 964,63 €
Partenaires	<u>Techniques et/ou financiers</u> : Chambre d'Agriculture 37, DRAAF, Conseil Régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental 37, Pays Loire Nature, PNRLAT, associations (SEPANT, AMAP,...) et coopératives agricoles,...
Indicateurs de suivi	• Nombre d'acteurs et de producteurs locaux impliqués dans la démarche • Nombre d'ateliers et de participants
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi et appui au responsable du projet. <u>Besoins d'accompagnement</u> : Conseils et accompagnements par le référent TEN au sein de la CCTOVAL.

Titre de l'action	Rencontrer les exploitants de carrières et améliorer les connaissances naturalistes des carrières du territoire Fiche n° 37
Objectifs	- Recenser la biodiversité des carrières locales - Engager une communication avec et entre les carrières du territoire sur les problématiques liées à la biodiversité - Conseiller sur les mesures de conciliation entre activité économique et biodiversité
Descriptif de l'action	Par son sous-sol calcaire, le territoire de la CC TOVAL abrite plusieurs carrières (Bourgueil, Saint-Laurent-de-Lin, Villiers-au-Bouin, Hommes). Or, ces sites peuvent receler une biodiversité riche et particulière, qui reste souvent inconnue. La CC TOVAL souhaite rencontrer et visiter les différentes exploitations du territoire afin d'y réaliser des inventaires des enjeux biodiversité. A partir de ces inventaires, la TOVAL pourra accompagner les entreprises volontaires dans la conciliation entre biodiversité et activité économique par la mise en place de mesures d'évitement ou de gestion et une valorisation de la biodiversité et des pratiques permettant son maintien. Action portée par l'animateur TEN, en collaboration avec le PNR et le service développement économique de la TOVAL. <i>ETP animateur TEN estimé : 27j</i> <i>ETP chargé de mission patrimoine naturel PNR estimé : 27j</i>
Calendrier	2024, 2025
Budget	Action comprise dans le temps d'animation de l'animateur TEN. Accompagnement PNR estimé : 8 391,10€
Partenaires	Techniques : Exploitations de carrières ;PNR
Indicateurs de suivi	- Nombre de carrières rencontrées - Nombre de participants présents à la rencontre entre carrières - Nombre d'actions mises en œuvre dans les carrières
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Responsable de l'action <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui aux diagnostics naturalistes des carrières (PNR) ; Appui aux conseils de gestion (PNR) ; Accompagnement par le pôle développement économique de la TOVAL

Titre de l'action	Fiche n° 38 Organiser des ateliers à destination des entreprises
Objectifs	Sensibiliser les entreprises aux grands enjeux environnementaux
Descriptif de l'action	En 2022, la CCTOVAL a participé à l'opération Eco-défis qui permet de mettre en lumière les artisans du territoire qui s'engagent pour la préservation de l'environnement (en relevant des défis sur différentes thématiques : les économies d'eau et d'énergie, les transports, les déchets et les emballages, les écoproduits ou la biodiversité). Fort de cela, l'objectif est d'élargir cette sensibilisation à toutes les entreprises du territoire de la CCTOVAL. Aussi, sur la base des réponses à une enquête d'identification des besoins des entreprises (sept/oct. 2022), cette action s'orientera autour de deux axes : 1/ Organisation d'ateliers collectifs <i>Par exemple (liste non exhaustive) :</i> - La végétalisation des espaces extérieurs (comment planter, quoi planter, où planter...) et les différents modes d'entretien des espaces verts - Comment favoriser la biodiversité dans leurs espaces verts et dans leur bâtiment ? - Quelle stratégie d'adaptation au changement climatique (économie d'eau, confort d'été, la dépendance aux énergies fossiles...) à mettre en place - Le traitement et la valorisation des déchets - Limitation de l'emprise foncière par l'utilisation d'espaces partagés - Valorisation des mobilités douces et mise en œuvre d'un plan de mobilité - Comment faire des économies d'énergie et de matières - Optimisation du Fret (mutualisation des transports) - Implantations d'énergies renouvelables (panneaux solaires, chaufferies bois, géothermie...) sur leurs bâtiments ... 2/ Conseil et accompagnement individuel des entrepreneurs sensibilisés du territoire. Au sein de la CCTOVAL, cette action est conduite par le Pôle développement Economique et territorial, en étroite collaboration avec le Pôle Environnement. ETP responsable de l'action : 36j ETP animateur TEN estimé : 6j
Calendrier	2022 : participation à l'opération « Eco-défis » et lancement enquête de besoins 2023 -2024 : mise en place d'ateliers d'information et d'accompagnements individuels
Budget	<u>Investissement estimé</u> : A venir <u>Fonctionnement estimé</u> : 4 892,88 €
Partenaires	<u>Techniques et/ou financiers</u> : ADEME, Région Centre-Val de Loire, Dev'Up, DREETS, Chambre de Métiers et de l'Artisanat 37, Chambre de Commerce et d'Industrie, SET, ENGIE, SAFER, Pays Loire Nature, PNRIAT,...
Indicateurs de suivi	Nombre d'ateliers et de participants
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi et appui au responsable du projet. <u>Besoins d'accompagnement</u> : Conseils et accompagnements par le référent TEN au sein de la CCTOVAL.

Titre de l'action	Etablir une Charte Forestière de Territoire Fiche n° 39
Objectifs	- Fédérer une dynamique entre les propriétaires pour une réflexion sylvicole à large échelle et un travail sur le risque incendie - Créer une filière bois locale durable, de l'abattage à la valorisation - Faire du lien avec les projets locaux de chaufferies biomasse performantes - Favoriser la mobilisation des bois - Garantir une gestion durable de la forêt - Engager une réflexion collective autour de l'avenir de la forêt tout en dégageant des opportunités d'expérimentation - Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique
Descriptif de l'action	La CCTOVAL est en partie couverte par un massif forestier, constitué essentiellement de parcelles privées. La gestion sylvicole y est hétérogène, tant sur la taille des propriétés (de moins d'un hectare à plusieurs centaines), sur l'implication des propriétaires, sur l'existence de documents de gestion ou sur les essences et les modes d'exploitation utilisés. Cette gestion mériterait donc d'être optimisée en lien avec les objectifs définis dans le Plan Climat Air Energie Territorial : réduction des émissions, stockage de carbone, adaptation au changement climatique et prise en compte des enjeux biodiversité. Action portée par le chargé de projet de charte forestière en collaboration avec l'animatrice PCAET. Le PNR sera membre du COPIL et sera convié aux différentes réunions liées à la mise en place de la charte forestière du territoire. <i>ETP responsable du projet : 322j</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 1,5j</i>
Calendrier	Prise de poste du chargé de mission en octobre 2022. De 2023 à 2024, diagnostic du territoire, plan d'action et programmation.
Budget	<u>Fonctionnement estimé</u> : 47 600 € (2023-2024).
Partenaires	<u>Techniques</u> : Elus, forestiers privés ou publics, ONF, CRPF, syndicats professionnels, professionnels de la filière bois, PNR. <u>Financiers</u> : Europe et Etat (LEADER)
Indicateurs de suivi	- Nombres de propriétaires et surfaces adhérents à la CFT - Nombre de structures de la filière bois implantées sur le territoire - Part du bois coupé utilisé localement, volumes de bois mobilisés, équilibre plantation/coupes (ha), % moyen de régénération
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action et appui au responsable du projet sur les questions biodiversité et environnement. <u>Besoins d'accompagnement</u> : Appui technique sur la prise en compte des enjeux biodiversité

Titre de l'action	Fiche n° 40 Projet Agro-Environnemental et Climatique sur la ZPS Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine et la ZSC Complexe du Changeon et de la Roumer
Objectifs	- Proposer des mesures agro-environnementales aux agriculteurs du territoire de la TOVAL - Proposer des mesures de contractualisation communes et/ou cohérentes sur le territoire (superposition à 72 % des deux sites) adaptés aux enjeux locaux.
Descriptif de l'action	L'agriculture au sein de la ZPS est diversifiée : zones céréalières, zones de polyculture-élevage, viticulture... De manière générale, elle contribue à l'entretien des milieux ouverts et sculpte les paysages. Jusqu'ici, et depuis 2010, la ZPS Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine n'a jamais eu de PAEC. Avec le renouvellement de la PAC prévu pour 2023, la CC TOVAL souhaite saisir l'opportunité d'ouvrir des MAEC "Biodiversité" pour les exploitants agricoles présents sur le site. La ZSC Complexe du Changeon et de la Roumer, concerné par l'enjeu fort de maintien des prairies humides, a quant à elle déjà bénéficié de contrats agricoles par le passé (entre 2011 et 2016). Un travail avec l'animateur Natura 2000 de ce site au PNR LAT est mené afin de déposer un PAEC commun et de proposer des mesures de contractualisation communes et/ou cohérentes (superposition à 72 % des deux sites) adaptés aux enjeux locaux. Les mesures agro-environnementales sont des contrats volontaires ouverts aux agriculteurs sur des surfaces agricoles situées en zone Natura 2000. Elles permettent à l'agriculteur signataire de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de pratiques de gestion, favorables à la biodiversité. Ces mesures doivent répondre aux problématiques mises en évidence sur le site Natura 2000, en lien avec les milieux agricoles (ex : préservation des zones humides, sauvegarde des nichées au sol). Les mesures agro-environnementales sont mises en œuvre uniquement dans le cadre d'un Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) de territoire. Fin 2022, la CCTOVAL et le Parc travaillent à la concrétisation d'un PAEC afin de pouvoir ouvrir l'opportunité de contractualiser sur des mesures agricoles sur le territoire des deux sites Natura 2000. Une validation du projet de PAEC ouvrirait des opportunités de contractualisation sur la période 2023-2027 (contrats d'une durée de 5 ans). L'animation territoriale du dispositif sera portée par les animatrices et l'animateur des sites Natura 2000 concernés. Cette animation comprend notamment : - La concertation avec les agriculteurs et acteurs du territoire, - La rédaction et la mise en œuvre du PAEC - Le démarchage et l'accompagnement des agriculteurs engagés - La réalisation et/ou coordination des diagnostics et formations... Action portée par les animatrices Natura 2000 de la TOVAL et l'animateur Natura 2000 du Complexe du Changeon et de la Roumer du PNR. <i>ETP animateurs Natura 2000 CC TOVAL : 30j</i> <i>ETP animateur Natura 2000 PNR : 30j</i> <i>ETP animateur TEN estimé : 1,5j</i>
Calendrier	Dépôt du PAEC à l'automne 2022 – Animation de la contractualisation 2023-2027
Budget	<u>Fonctionnement estimé : 3 332,64 €</u> <u>Fonctionnement PNR estimé : 7 527,5€</u>
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR (animateur Natura 2000 et chargé de mission MAEC) <u>Financiers</u> : Etat et Europe (FEADER)
Indicateurs de suivi	Nombre d'exploitations et surfaces engagées en MAEC
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action.

Titre de l'action	Fiche n° 41 Organiser le concours pratiques agro-écologiques Prairies & parcours
Objectifs	- Reconnaître le rôle des éleveurs dans la préservation de la biodiversité des prairies et des paysages ouverts du territoire, - Favoriser les échanges entre agriculteurs et spécialistes (naturalistes, apiculteurs, agronomes...) pour s'ouvrir à d'autres regards, - Mieux connaître la richesse des prairies et les pratiques sur ces milieux (valeur fourragère, valeur mellifère, santé des animaux...) - Communiquer sur les éleveurs locaux, leur contribution à préserver la biodiversité et fournir des produits locaux de qualité, - Favoriser la formation et la médiation territoriale, animer des politiques publiques agro-environnementales.
Descriptif de l'action	Auparavant intitulé « Prairies fleuries », le concours général agricole « Pratiques agro-écologiques Prairies & Parcours » s'adresse exclusivement aux éleveurs. Les prairies éligibles sont des herbages non semés, riches en espèces (prairies naturelles) qui sont fauchés et/ou pâturés pour nourrir le bétail. Le concours récompense les éleveurs dont les pratiques agroécologiques exemplaires contribuent activement à la préservation de la biodiversité. Il rassemble les acteurs agricoles et environnementaux sur le terrain et sensibilise les habitants/élus à l'importance du maintien et développement d'une agriculture durable pour le maintien de la biodiversité, de produits alimentaires de qualité et l'attractivité des territoires. Ce concours est un outil précieux notamment pour l'animation des sites Natura 2000. Il permet d'entretenir l'implication des éleveurs et de renouveler les dynamiques locales d'accompagnement des agriculteurs. Plusieurs catégories sont ouvertes selon la typologie des prairies et les pratiques (pâturage, fauche). Le lauréat local est en lice dans sa catégorie pour un prix national au Salon de l'agriculture de Paris. Action portée par l'animateur Natura 2000 du Complexe du Changeon et de la Roumer du PNR. ETP animateur Natura 2000 PNR : 10j ETP animateur TEN : 1j
Calendrier	Nov. ou janvier : inscription du territoire // Janvier à mai : constitution du jury, règlement intérieur, démarchage, gestion administrative // Mai-juin : visite des parcelles et classement // Septembre : remise des prix locaux, transmission des données au CGA // Février/mars N+1 : remise des prix nationaux
Budget	Investissement estimé : 5 000€ (achats prix et lots, frais de cérémonie, indemnisation du jury) Fonctionnement PNR estimé : 2 509,18€
Partenaires	Techniques : PNR LAT, SEPANT, CCTOVAL, SAT (Société d'apiculture de Touraine), ETL, Chambre d'agriculture 37, EPLEFPA/CFPPA-TOURS-FONDETTES Financiers : CD37, Région CVL, AELB...
Indicateurs de suivi	• Nombre d'éleveurs participants au concours • Nombre d'éditions du concours, • Nombre de personnes sensibilisées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Rôle de l'animateur TEN : Suivi de l'action. Besoins d'accompagnement : Mobilisation des acteurs (agriculteurs, membres du jury, habitants, élus, financeurs...); Soutien en matière de communication, logistique

Titre de l'action	Fiches n° 42 Formations biodiversité à destination du monde agricole
Objectifs	Dans le cadre de la mise en place des mesures agro-environnementales de la nouvelle PAC, la réalisation de formations à destination des agriculteurs s'impose. - Favoriser la diffusion de pratiques favorables à l'environnement et à la biodiversité auprès du monde agricole. Au-delà de cet objectif pédagogique, - Etablir un dialogue fructueux entre les naturalistes et les exploitants, - Favoriser le dialogue entre les exploitants dans le cadre d'échanges sur les bonnes pratiques, qu'elles aient lieu ou non sur les zones Natura 2000.
Descriptif de l'action	Le Plan stratégique national français (PSN) de la prochaine Politique agricole commune (PAC 2023-2027) a été approuvé par la Commission européenne le 31 août 2022. Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Le PSN cherche à favoriser le développement d'un secteur agricole plus diversifié et résistant, et à accompagner la transition agroécologique engagée par les agriculteurs. Le PSN encadre notamment les futures mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC). Les exploitants agricoles souhaitant s'engager dans ces mesures devront obligatoirement suivre une formation dans les deux ans qui suivent l'engagement. L'organisation et le contenu de ces formations seront pilotés sur chaque territoire par les opérateurs locaux. Pour les sites Natura 2000, les opérateurs sont les animateurs et animatrices des sites, et seront chargés de leur bonne mise en œuvre. Une réflexion est en cours au niveau du PNR LAT et de la CCTOVAL pour mutualiser ces formations dans le cadre de la mise en application du Projet agri-environnemental et climatique (PAEC) sur les sites Natura 2000 « Complexe du Changeon et de la Roumer » et « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine ». A l'instar des actions déjà initiées avec les acteurs forestiers sur la ZPS, ces formations agricoles seront un moment d'échange privilégié avec les exploitants concernant leurs pratiques, les actions techniques possibles en faveur de la biodiversité sur leurs parcelles, la reconnaissance d'espèces ou d'habitats à enjeu, etc. Action portée par l'animateur Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer du PNR et les animatrices Natura 2000 de la TOVAL. ETP animateurs Natura 2000 CC TOVAL : 5j ETP animateur Natura 2000 PNR : 5j ETP animateur TEN estimé : 1,5j
Calendrier	Formations à prévoir à partir de 2023-2024 pour les exploitants engagés dans des MAEC dès 2023.
Budget	Fonctionnement PNR estimé : 1 291,13€ Fonctionnement TOVAL estimé : 555,44 €
Partenaires	<u>Techniques</u> : CCTOVAL, PNRLAT, Chambre d'agriculture, CUMA, associations naturalistes, organismes agricoles... <u>Financiers</u> : Europe (50%), Etat (FEADER) (50%)
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations réalisées - Nombre de participants aux formations proposées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	<u>Rôle de l'animateur TEN</u> : Suivi de l'action. <u>Besoins d'accompagnement</u> : Coordination / Proposition de contenus pédagogiques

Titre de l'action	Fiche n° 43 Défi Biodiv'
Objectifs	- Sensibiliser les habitants et collectivités à la préservation de la biodiversité - Améliorer la connaissance naturaliste des habitants - Favoriser la mise en place de pratiques vertueuses pour la faune et la flore
Descriptif de l'action	Le CPIE Touraine-Val de Loire, en partenariat avec la DREAL Centre-Val de Loire et la région Centre-Val de Loire, réalise des défis citoyens pour la biodiversité aux côtés de communes volontaires À travers ce défi, il s'agit d'inviter les citoyens à partir à la découverte de la biodiversité, mais aussi d'apprendre à la côtoyer, à la reconnaître et à la protéger. L'expérience, organisée autour des sciences participatives, se déroulera sur six mois (entre juin et novembre) au cours desquels des rendez-vous réguliers avec des naturalistes du CPIE, seront proposés aux habitants sous la forme d'inventaires participatifs, de balades accompagnées, de visites de jardin, de chantiers nature... Autant d'occasions pour s'informer, se former, témoigner, échanger et agir en faveur de la biodiversité. Action portée par le CPIE Touraine Val de Loire <i>ETP responsables de l'action estimé : 15,5j</i>
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	<u>Budget par défi pour le CPIE</u> : 7 200€, pris en charge à 100% par la Région Centre-Val de Loire pour les collectivités
Partenaires	<u>Financiers</u> : Région Centre-Val de Loire (convention financière avec le CPIE-Touraine Val de Loire)
Indicateurs de suivi	Nombre d'animations et chantier réalisés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	

Titre de l'action	Contribuer aux inventaires communaux Fiche n° 44
Objectifs	- Réaliser un document collectivement construit et accessible à tous, tant sur la forme que sur le fond (rapport, carte, enjeux et sensibilités) - Mise en avant du patrimoine naturel de la commune - Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux liés à la biodiversité pour les habitants, les élus, les agriculteurs. - Mettre en œuvre et développer la Trame Verte et Bleue en vue d'avoir un territoire économiquement actif et écologiquement « perméable » aux espèces (continuité écologique efficiente).
Descriptif de l'action	Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus : - La réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats, - La production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire, - La production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent. Le CPIE réalise les inventaires et animations dans le cadre des ABC ou IBC. Il peut accompagner les porteurs de projets dans la mise en place et la réalisation de ces outils sur son secteur d'intervention ainsi qu'au territoire de la CC TOVAL. Action portée par le CPIE Touraine Val de Loire. ETP responsable du projet estimé : 45j
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Budget estimé pour l'ETP : 21 150€ (45j de travail, variable selon la superficie et les taxons choisis par les collectivités)
Partenaires	<u>Financiers</u> : OFB, Région (CRST)
Indicateurs de suivi	- Nombre d'animations et chantiers réalisés - Synthèse des observations réalisées sur le territoire et plan d'actions à disposition des élus - Nombre de réunions publiques/nombre d'actions de communication réalisées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	

Titre de l'action	Fiche n° 45 CLIMATO – Outil d'adaptation des jardins et espaces publics face au changement climatique
Objectifs	• Sensibiliser les habitants et collectivités sur le changement climatique • Améliorer la gestion des eaux pluviales (orienter la gestion des eaux via la récupération et/ou infiltration à la parcelle) • Limiter l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage • Végétaliser les jardins et espaces publics
Descriptif de l'action	Le climat change et nous y sommes déjà tous confrontés dans notre vie quotidienne. Canicules, épisodes venteux, gelées tardives, épisodes de sécheresse prolongés... sont de plus en plus prononcés et répétés. Face à ces événements, nous pouvons faire évoluer nos pratiques afin d'atténuer localement ces impacts Afin d'aider à diagnostiquer et optimiser l'adaptation, la gestion et l'aménagement des espaces (jardins, places, rues, écoles, abords des bâtiments publics...), le CPIE Touraine-Val de Loire, propose des visites-conseils aux particuliers et collectivités. Ces visites ont pour but de questionner les pratiques et de proposer des solutions pour un meilleur usage du végétal, une meilleure gestion des eaux pluviales et une meilleure gestion des sols. Le CPIE peut assurer un accompagnement des particuliers et des collectivités sur plusieurs années afin de les accompagner dans leurs changements de pratique. Des formations personnalisées à destination des élus et services techniques sont également possibles. Responsable de l'action : CPIE Touraine Val de Loire <i>ETP du responsable de l'action estimé: 10j</i>
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Budget estimé pour 10j : 4800€, pris en charge à 65% par le CPIE et 35% par la collectivité
Partenaires	<u>Financiers</u> : Agence de l'eau Loire Bretagne (convention financière avec le CPIE-Touraine Val de Loire) ; Région Centre-Val de Loire (convention financière avec le CPIE-Touraine Val de Loire)
Indicateurs de suivi	• Surface végétalisée • Nombre de visites conseils • Nombre récupérateurs installés/nombre de gouttières déconnectées/volume d'eau potable économisé
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	

Titre de l'action	Fiche n° 46 Transplantation de la Tulipe des vignes dans les Vignobles des AOC Bourgueil et Saint-Nicolas de Bourgueil
Objectifs	- Réhabiliter la Tulipe des vignes et sensibiliser les viticulteurs à la prise en compte de la biodiversité - Mise en avant du patrimoine naturel des vignobles présents sur le territoire de la CC TOVAL.
Descriptif de l'action	D'origine méditerranéenne et orientale, la Tulipe des vignes (<i>Tulipa sylvestris</i>) s'est répandue vers le nord avec le développement de la vigne. Au 19ème siècle, l'espèce est déclarée comme très commune dans le Loir-et-Cher et rare dans les autres départements de la région Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, il est exceptionnel de pouvoir observer des vignobles envahis de cette Tulipe, protégée au niveau national. Dans la région, seules quelques parcelles à proximité de Vouvray dans l'Indre-et-Loire abritent une population de plus 100 000 pieds fleuris et non fleuris sur 35 hectares. Désormais, lorsque l'on observe cette Tulipe sur d'autres secteurs, ce sont soit des populations reliques dans des vergers ou des vignobles, soit des petites populations échappées de jardins, parcs de châteaux où l'espèce a été introduite. Afin d'aider cette espèce à recoloniser les vignobles d'Indre-et-Loire, le CPIE Touraine-Val de Loire souhaite réimplanter la tulipe dans 2 à 3 parcelles dans les vignobles suivants : - AOC Saint-Nicolas-de-Bourgueil - AOC Bourgueil Un suivi sur plusieurs années sera mené afin d'évaluer la réussite de la transplantation, en comptant le nombre de pieds fleuris et non fleuris sur chaque parcelle. Le CPIE a démarré cette action dans divers vignobles d'Indre-et-Loire en 2021 et souhaite continuer jusqu'en 2025. Action portée par le CPIE Touraine Val de Loire ETP du responsable de projet estimé : 4j
Calendrier	2023, 2024, 2025
Budget	Budget annuel estimé : 1880€
Partenaires	
Indicateurs de suivi	- Nombre de pieds fleuris et non fleuris observés à n+1, n+2 et n+3 - Nombre de viticulteurs volontaires pour accueillir la Tulipe des Vignes
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	

Titre de l'action	Plan régional d'action en faveur du Lézard des souches Fiche n° 47
Objectifs	• Mieux connaître la répartition du Lézard des souches en région Centre-Val de Loire • Mesurer l'évolution des populations sur le long terme • Protéger les habitats et les sites occupés par l'espèce
Descriptif de l'action	Un Plan Régional d'Actions en faveur du Lézard des souches est déployé depuis 2022 en région Centre-Val de Loire (lien), il est animé par l'association Caudalis. Ce plan prévoit la réalisation d'inventaires, de suivis, d'actions de conservation et de communication en faveur de ce lézard en forte régression dans la région. La mise en place de ces actions s'étale sur 10 ans. La CCTOVAL accueille plus de 80 % des populations départementales de Lézard des souches et possède une forte responsabilité dans la conservation de l'espèce. Par conséquent, la majeure des parties des actions réalisées pour la connaissance et la conservation du Lézard des souches en Indre-et-Loire aura lieu sur le territoire de la CCTOVAL. Action portée par Anepe Caudalis.
Calendrier	2022-2031 : actions d'inventaires, de suivis de populations, d'actions de conservation et de communication. Un COPIL se réunit tous les ans.
Budget	Budget prévisionnel à l'échelle régionale : 384 000 € sur 10 ans dont 50 000 provenant de la DREAL pour l'animation du plan
Partenaires	<u>Financiers</u> : DREAL, Région, N2000, collectivités <u>Techniques</u> : Associations, collectivités, OFB, ONF, CRPF...
Indicateurs de suivi	• Nombre de nouvelles populations découvertes et suivies • Nombre de suivis mis en place • Nombre d'actions de conservation mises en place et suivies, etc.
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Public principal composé de gestionnaires d'habitats (collectivités, associations, etc) ou de tout autre usager ayant un impact sur l'occupation du territoire (ONF, CRPF, agriculteurs, etc), de naturalistes et dans une moindre d'un public plus large.

Titre de l'action	Restoration des tourbières du Val du Changeon Fiche n° 48
Objectifs	Restaurer et maintenir en bon état de conservation quelques tourbières du Val de Changeon
Descriptif de l'action	Il s'agira dans un premier temps de prendre contact avec les propriétaires de quelques sites de tourbières remarquables dans le bassin versant du Changeon, sur la commune de Gizeux (Tourbière de la Rivière, tourbière alcaline de la Mortaise) et d'obtenir les autorisations d'y réaliser des travaux d'inventaires et de restauration des habitats. Dans un second temps, des inventaires naturalistes seront réalisés sur le site visé ainsi qu'en périphérie, les plans de gestion conservatoire et les dossiers réglementaires seront rédigés et les travaux seront planifiés. Dans un troisième temps, des travaux de restauration seront réalisés et adaptés en fonction des résultats des inventaires et les suivis naturalistes seront mise en place afin de mesurer les effets des travaux et de la gestion sur les espèces et habitats patrimoniaux visés. Action portée par Anepe Caudalis.
Calendrier	2023 : animation territoriale 2024 : inventaires + plan de gestion 2025 : travaux + début des suivis
Budget	105 000 € HT
Partenaires	<u>Financiers</u> : SMBAA, AELB, Département <u>Techniques</u> : Associations, animateur Natura 2000 (PNRLAT), gestionnaires
Indicateurs de suivi	Nombre de sites inventoriés, surface restaurée, nombre de suivis mis en place.
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Principalement un public de naturalistes/gestionnaires ainsi que les élus et les propriétaires

Titre de l'action	Fiche n° 49 Restauration des landes humides de Saint-Martin
Objectifs	Restaurer une dizaine d'hectare de landes humides à Erica ciliaris et Erica tetralix parmi les 35 à 40 ha de landes identifiées dans la ZNIEFF de type I « Landes de Saint-Martin ».
Descriptif de l'action	- Animation territoriale (identification et rencontre des propriétaires, gestionnaires et usagers) - Evaluation sur le terrain du potentiel de restauration des secteurs identifiés, prise en compte des contraintes et des atouts - Elaboration des cahiers des charges liés à la réalisation des travaux de restauration - Définition et mise en place des protocoles de suivi et d'évaluation des travaux - Recherche d'entreprises spécialisées pour devis et contractualisation - Accompagnement des entreprises et des propriétaires sur le volet biodiversité et paysages - Réalisation des travaux de restauration et suivis de chantiers - Communication sur le projet. Action portée par Anepe Caudalis.
Calendrier	2021 : animation territoriale, évaluation sur le terrain et chiffrage, communication 2022 : chantier de restauration, communication et suivis de travaux 2023 : chantier de restauration, conventionnement, communication et suivis de travaux. Rendus.
Budget	78 500 €. Opérations intégralement financées dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat Français.
Partenaires	<u>Financiers</u> : DREAL Centre-Val de Loire <u>Techniques</u> : PNR LAT, CCTOVAL, ONF, Restigné, Coteaux-sur-Loire
Indicateurs de suivi	Nombre d'hectares restaurés au sein de la ZNIEFF de type I « Landes de Saint-Martin ».
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Un accompagnement technique et financier des propriétaires (collectivités et/ou privés) concernées pour la valorisation et la sécurisation des sites restaurés, ainsi que l'accueil éventuel du public, pourra être recherché dans le cadre d'un éventuel accompagnement « territoire engagé pour la nature ». A la suite de ce projet, il serait intéressant de pouvoir poursuivre des actions de restauration d'autres landes humides présentes au sein de la CCTOVAL sur 2023-2025. Par exemple, a CCTOVAL pourrait porter avec Caudalis une telle action au sein du CTEau qui sera déposé prochainement par le SMBAA.

Titre de l'action	Fiche n° 50 Suivi des populations d'Azuré des mouillères et projet de renforcement de populations
Objectifs	- Assurer le suivi des populations et/ou stations du papillon Azuré des mouillères (comptages, suivis et protection des sites sensibles) - Mettre en place une action de renforcement de la métapopulation d'Azuré des mouillères des landes de Saint-Martin
Descriptif de l'action	L'action de suivi est en place depuis de nombreuses années et permet d'assurer le suivi des principales stations d'Azuré des mouillères connues en Indre-et-Loire. Parmi ces stations plusieurs d'importances se trouvent situées au sein de la CCTOVAL, notamment sur les communes de Langeais, Coteaux-sur-Loire, Restigné, Souvigné et Marcilly-sur-Maulne. Il s'agit principalement de compter les œufs présents sur les hampes florales des Gentiane pneumonanthe (plante hôte du papillon) afin de suivre l'évolution des populations de cette espèce de papillon particulièrement rare en Centre-Val de Loire et considéré comme en danger critique d'extinction (CR). Le suivi des stations permet également une veille des sites d'importance jugés « à risque » et d'éviter ainsi d'éventuelles dégradations liées aux usages des pare-feux, chemins et landes où se trouve ces papillons. Des inventaires plus précis sont également menés dans le cadre d'un projet de renforcement de la métapopulation des landes de Saint-Martin au niveau de la commune de Restigné. Les éléments techniques ont été collectés en 2022 afin de monter un dossier de demande d'autorisation auprès du CNPN pour pouvoir mener à bien ce projet qui devrait se réaliser courant 2023, un suivi les années suivantes étant également prévu pour évaluer la réussite de cette action. Action portée par Anepe Caudalis.
Calendrier	Action de suivis de station d'espèces rares et protégées menée sur la durée. La saison de terrain à lieu durant l'été de juillet à septembre. 2023-2025 Poursuite des suivis et veille 2023 -2025 Réalisation de la translocation (2023, si autorisation CNPN) et suivis (2024, 2025)
Budget	7000 € (DREAL Centre-Val de Loire)
Partenaires	<u>Financiers</u> : DREAL <u>Techniques</u> : PNR LAT, ONF, communes de Restigné et de Coteaux-sur-Loire.
Indicateurs de suivi	- Nombre de populations/stations suivies - Réalisation du dossier CNPN - Réalisation des suivis Myrmica - Réalisation de la translocation - Réalisation du compte-rendu - Transfert des données produites vers le SINP au format TAXREF
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Propriétaires, gestionnaires, collectivités.

Titre de l'action	Fiche n° 51 Etude sur la Leucorrhine à gros thorax et son habitat au sein du site Natura 2000 « Complexe du Changeon et de la Roumer »
Objectifs	• Etablir un état des connaissances de l'espèce au sein du site Natura 2000 ou à proximité immédiate • Identifier et de caractériser les sites potentiels les plus favorables à l'espèce au sein du site Natura 2000 • Evaluer l'état de conservation de l'espèce et de son habitat au sein du site Natura 2000 • Faire ressortir les zones à fort enjeu pour cette espèce et ses habitats • Proposer des mesures pour permettre la sauvegarde de l'espèce et favoriser son développement
Descriptif de l'action	Située en grande partie sur le territoire de la CCTOVAL, la Zone Spéciale de Conservation « Complexe du Changeon et de la Roumer est un site de 4564 ha s'étalant sur 23 communes et accueillant de nombreuses richesses écologiques. Parmi les espèces remarquables identifiées, on retrouve la Leucorrhine à gros thorax, libellule rare et localisée. Strictement protégée en France, l'espèce est concernée par les Annexes I et IV de la directive Habitats, Faune, Flore. Elle est considérée comme « en danger » en France et en Centre Val-de-Loire. Elle est intégrée à ce titre sur la liste des espèces concernées par le nouveau PNA en faveur des libellules 2020-2030 ainsi que par le PRA en faveur des odonates menacées en Centre Val-de-Loire. 1. Synthèse des données connues et analyse SIG des plans d'eau situés en zone d'intérêt (tampon de 5 km autour des stations actuelles et historiques). 179 plans d'eau situés sur 14 communes (dont 13 appartenant à la CCTOVAL) ont été retenus et cartographiés lors de cette première étape. 2. Pour chaque site les propriétaires ont été identifiés et les sites hiérarchisés en fonction de leurs caractéristiques écologiques détectables sur photographies aériennes puis contacter par courrier. 3. 100 étangs ont ensuite été visités lors de la saison de terrain 2022 puis hiérarchisés en fonction de leurs potentialités écologiques à l'aide d'un écomètre. En parallèle des inventaires odonotologiques étaient réalisés. 4. Une synthèse générale et des propositions de gestion seront réalisées à destination du PNR Loire Anjou Touraine aussi bien à l'échelle de certains sites qu'à une échelle plus large. 5. Un document de synthèse sera également réalisé à destination des propriétaires des sites évalués. Action portée par Anepe Caudalis.
Calendrier	2021 : démarrage du projet, première étape de cartographie, sélection des zones d'intérêts 2022 : présentation en Copil Natura 2000 + phase terrain, hiérarchisation des sites et contacts propriétaires Mars 2023 : finalisation des rapports pour présentation en Copil Natura 2000
Budget	12 150 € PNR Loire Anjou Touraine – Marché public sur crédits Natura 2000.
Partenaires	<u>Techniques</u> : PNR Loire Anjou Touraine <u>Financiers</u> : PNR Loire Anjou Touraine
Indicateurs de suivi	• Réalisation d'un rapport d'étude • Transmission des données cartographiques produites • Présentation lors des réunions de restitution (Copil N2000 de 2022 et 2023)
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Bien que l'objectif premier de cette action soit de mieux connaître l'état de conservation d'une espèce de libellule au sein de la zone Natura 2000 Changeon Roumer, il s'agit plus largement de disposer d'une étude sur l'état écologique des plans d'eau présents au sein de cette zone Natura 2000. Un accompagnement des collectivités locales dans la diffusion des résultats généraux de cette étude et les conseils de gestions favorable à la biodiversité serait un plus. A terme il s'agirait également de se servir de cette étude comme base de départ pour inciter les propriétaires de plan à mettre en place des opérations de gestion favorables à la Leucorrhine gros thorax et plus globalement à la biodiversité.

Titre de l'action	Fiche n° 52 Prospections Cigogne noire et Chabot
Objectifs	• Mieux connaître l'utilisation des petits cours d'eau d'Indre-et-Loire par la Cigogne noire • Participer à la meilleure délimitation des domaines vitaux des couples présents en Indre-et-Loire • Aider à la mise en place de prospection à vue « classique » • Caractériser les sites échantillonnés • Apporter de nouvelles connaissances sur la répartition du Chabot en Indre-et-Loire
Descriptif de l'action	La Cigogne noire est une espèce protégée, classée « En Danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine et « En Danger Critique » en Centre-Val de Loire. Il s'agit de déployer un réseau de pièges photos de début mars à fin juillet afin de mieux cerner les sites utilisés par les individus pour s'alimenter, en parallèle les tronçons où les pièges sont posés sont décrits à l'aide d'une fiche standardisée et la présence de Chabot. Le Chabot constitue l'une des proies préférentielles de la Cigogne noire en période de reproduction, il est inscrit à l'annexe II de la Directive Habitat et est menacé aux échelles mondiale et européenne. Il est inscrit en catégorie « Donnée insuffisantes » sur la liste rouge des poissons du Centre-Val de Loire. Une équipe composée de bénévoles et d'un salarié de l'ANEPE Caudalis est mobilisé sur cette action. Il s'agit notamment d'identifier les secteurs où poser les pièges photos, puis d'assurer leurs suivis tout au long de la saison (soit télécharger les cartes mémoires, remplacer les piles et déplacer les pièges durant les 5 mois que durent le suivi). Ce suivi est réalisé sur l'ensemble du Département mais les plus grandes concentrations de populations se situent dans le territoire de la TOVAL (une vingtaine de sites sur 35 environ). En 2022, l'ensemble de ces sites ont été équipés de pièges photos. Les fichiers sont téléchargés au fur et à mesure de la saison puis visionnés afin d'identifier les espèces observées et notamment les Cigogne noire. Cette action est le fruit d'une étroite collaboration entre l'ANEPE Caudalis et le Groupe Régional Cigogne noire Centre (GRCN). L'ANEPE Caudalis apporte 10 pièges photos et le suivi d'un chargé de mission à ce projet, le GRCN apporte quant à lui 5 pièges photos et la participation d'un réseau de bénévoles actifs et spécialisés sur l'étude, la recherche et le suivi de la Cigogne noire. Action portée par Anepe Caudalis.
Calendrier	Cette action est prévue pour perdurer sur la période 2023-2025 et éventuellement être développée si les moyens financiers et humains le permettent.
Budget	En 2022 cette action a pu bénéficier d'un soutien de la DREAL (5000 €). Une demande identique a été effectuée pour 2023. Cette demande concerne le déploiement de l'action sur l'ensemble de l'Indre-et-Loire. Achat de 10 pièges photos sur fonds propres par l'ANEPE Caudalis (1380€) et 5 pièges GRCN.
Partenaires	<u>Techniques</u> : Groupe Régional Cigogne Noire Centre <u>Financiers (2022)</u> : DREAL Centre-Val de Loire
Indicateurs de suivi	• Nombre de pièges posés, nombre de localités suivies • Nombre de journées de suivis réalisées par piège • Nombre de contacts de Cigogne noire • Nombre de données de Chabot • Nombre de station de ruisseau caractérisées • Rédaction d'un rapport • Remontée des données au SINP au format TAXREF
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Les connaissances acquises permettront la mise en place d'actions de conservation de sites et de gestion des ruisseaux favorable à la Cigogne noire et au Chabot. Elles permettront également une meilleure compréhension des domaines vitaux de cette espèce au sein de la zone Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine », de la CCTOVAL et plus largement de l'Indre-et-Loire et par là même une meilleure prise en compte de ces éléments dans les éventuels projets de développements. Seul le maintien d'une telle action sur la durée permettra d'atteindre ces objectifs. Un accompagnement des collectivités locales sur la durée, aussi bien en terme technique que financier reste à développer.

Titre de l'action	Journées de la biodiversité Expositions photos Fiche n° 53
Objectifs	Sensibilisation des scolaires à la biodiversité (messicoles et pollinisateurs en 2022) ainsi que pour tout public
Descriptif de l'action	La Sauvegarde de la Biodiversité Loire Anjou Touraine Nord (SBLAT) organise depuis 2021 une exposition photos annuelle sur des thématiques relatives à la biodiversité et au patrimoine naturel local. En 2022 l'exposition traitait le sujet des Messicoles et pollinisateurs. Pour cette occasion, les acteurs et associations mettent à disposition leurs expositions pour sensibiliser les visiteurs aux multiples facettes de la biodiversité et de l'environnement. Pour l'année 2022, la SBLAT a emprunté la collection de graines de messicoles appartenant à M. Dominique Tessier, propriétaire et gestionnaire du Conservatoire des espèces messicoles sur la commune de Saint-Laurent-de-Lin. Le PNR a également remis le prix du concours local pratiques agroécologiques pendant cet évènement. Sur les quatre jours d'exposition, deux jours sont réservés à l'accueil des scolaires. Les deux suivants sont ouverts au public. La SBLAT souhaite renouveler cet évènement annuellement. Action portée par l'association Sauvegarde de la biodiversité Loire Anjou Touraine.
Calendrier	Du 20 au 24 Octobre 2022 inclus. Période et durée similaires à renouveler annuellement. 2023 : projet sur Château la Vallière ?
Budget	350 €
Partenaires	PNR LAT, NATURA 2000, Associations naturalistes locales et syndicats de bassins versants
Indicateurs de suivi	- Nombre d'évènements organisés - Nombre de participants
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Exposition annuelle de la SBLAT Nord à renouveler tous les ans avec un thème et un lieu différent (voir sur des communes de la CC TOVAL)

Titre de l'action	Panneautage des zones protégées Fiche n° 54
Objectifs	Signalisation des bords de route par des panneaux d'affichages « présence d'espèces protégées »
Descriptif de l'action	La SBLAT agit à échelle locale pour la préservation du patrimoine naturel local en signalant la présence d'espèces protégées et notamment les Orchidées par panneautage des zones ciblées dans plusieurs communes du territoire (Continvoir, Bourgueil...). La même démarche est mise en œuvre autour de l'Etang Saint-Philbert à Gizeux, site avec de nombreuses espèces patrimoniales. Les communes concernées sont informées des espèces présentes sur leur territoire et leur localisation. Des mesures de gestion adaptées (éviter, fauche tardive ou différenciée) sont ensuite définies pour préserver les stations identifiées. Action portée par l'association Sauvegarde de la biodiversité Loire Anjou Touraine.
Calendrier	Printemps : plantation des piquets en bords de routes communales
Budget	200 € (fabrication des panneaux)
Partenaires	Certaines communes de la CC TOVAL
Indicateurs de suivi	Nombre de sites panneautés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	- Informar les communes de notre action - Sensibiliser les communes



Titre de l'action	Plantation de haies vives sur le site des Ténières Fiche n° 55
Objectifs	• Restaurer le maillage historique de haies • Réduire l'impact de l'autoroute et recréer des habitats pour la faune
Descriptif de l'action	La Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre et Loire est gestionnaire du Plan d'eau des Ténières. Ancienne carrière, le site est divisé en deux parties : Les Grandes Ténières et les Petites Ténières. La Fédération élabore un plan de gestion prévu pour 10 ans pour préserver et développer les enjeux biodiversité du site. Également classé ENS, des aménagements sont prévus autour des Grandes Ténières pour accueillir le public sur le site. L'analyse paysagère a pointé l'impact visuel et sonore de l'autoroute séparant le site en deux parties. La mise en place de haies dans certains secteurs permettrait d'atténuer cet impact. Par ailleurs, le secteur environnant le cours d'eau du Lane (petites Ténières) est historiquement bocager. La plantation de haies vives composées d'espèces indigènes adaptées viserait un double objectif écologique et paysager. Action portée par la Fédération Départementale des Chasseurs 37.
Calendrier	Réalisation prévue sur les 10 ans de mise en œuvre du Plan de Gestion
Budget	Coût sur 10 ans = 5 000€
Partenaires	<u>Techniques</u> : Conseil Départemental 37, chantier-écoles, PNR <u>Financiers</u> : Conseil Départemental 37
Indicateurs de suivi	• Réduction de l'impact visuel et sonore de l'autoroute. • Développement du cortège faunistique associé aux haies (oiseaux notamment). • Suivi des oiseaux
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Bénévoles pour réaliser la plantation

Titre de l'action	Création d'un réseau de mares
Objectifs	• Création d'habitats pour la faune amphibienne • Favoriser l'implantation du Triton Crêté et de la faune des mares du site • Restaurer la continuité écologique du site
Descriptif de l'action	Les habitats aquatiques recensés sur l'ENS des Ténieres (plan d'eau, ancien cours du Lane) sont relativement défavorables aux amphibiens, à l'exception des espèces ubiquistes tolérants les poissons – prédateurs des pontes et des larves d'amphibiens – comme les Grenouilles Vertes ou le Crapaud Commun. Néanmoins, un cortège remarquable d'amphibiens est relevé dans le secteur et le Triton Crêté, espèce parapluie d'intérêt communautaire, a notamment été observé dans une mare à proximité immédiate du site (hors ENS). La création d'un réseau de mares favorables aux amphibiens au sein de l'ENS permettra de participer à la conservation de la faune (amphibiens, reptiles, insectes, oiseaux, mammifères...) et de la flore associée à ces habitats sur le secteur et d'accroître l'intérêt écologique de l'ENS. Favorables aux reptiles, qui pourront les utiliser autant comme refuge que comme site de thermorégulation, site de ponte ou quartier d'hiver, ces aménagements seront en outre favorables à l'ensemble de la faune. Création d'un réseau de mares bocagères typiques du secteur. Grandes Ténieres : Création d'au moins 2 grandes mares prairiales végétalisées et non empoisonnées distantes entre elles de moins de 50 m et situées à moins de 250 m de la mare abritant actuellement la population de Triton crêté (hors ENS) et situées en dehors des parcs pâturés pour éviter le piétinement des berges par le bétail. Petites Ténieres : Déconnection et compartimentation de la partie ouest de l'ancien cours du Lane en au moins 2 mares. Les poissons seront systématiquement éliminés de ces mares. D'autres mares pourront être réalisées dans l'ancien cours du Lane ou dans la partie est du site. Action portée par la Fédération Départementale des Chasseurs 37.
Calendrier	Action intégrée dans le Plan de Gestion prévu sur 10 ans. La création des mares se fera entre octobre et mars sur les quatre premières années. Entretien des mares et des abords, ainsi que le suivi post-travaux s'effectueront sur les 6 années restantes.
Budget	Création des mares = 2 500€/mare soit 10 000€ pour 4 mares _ Entretien annuel = 500€ Budget sur 10 ans = 15 000€ (2 000€ budgétisé en plus pour les imprévus et l'inflation)
Partenaires	<u>Techniques</u> : Agence de l'eau; Conseil Départemental 37; Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire; Environnement 41; <u>Financiers</u> : Agence de l'Eau ; Conseil Départemental 37
Indicateurs de suivi	• Colonisation des mares par le cortège d'amphibiens des milieux bocagers typique du secteur, représenté par le Triton crêté • Suivi des populations d'amphibiens • Suivi d'autres groupes : insectes, flore
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Associations Naturalistes spécialisées

Titre de l'action	Suivi écologique sur la base d'espèces indicatrices sur l'ENS des Ténières
Objectifs	Mettre en place des indicateurs de suivi de travaux
Descriptif de l'action	Le suivi écologique permet de juger des effets d'une gestion et permet notamment de continuer ou de réorienter celle-ci en fonction des résultats. Le CD37 déploie depuis plus de 2 ans sur ses ENS, des suivis écologiques réalisés tous les 3 ans sur la base de milieux et d'espèces indicateurs. Ces suivis seront déployés sur l'ENS des Ténières. Action portée par la Fédération Départementale des Chasseurs 37.
Calendrier	Suivi annuel sur l'ensemble de la durée du Plan de Gestion (10 ans).
Budget	
Partenaires	<u>Techniques</u> : Associations naturalistes, naturalistes spécialisés dans les espèces recherchées
Indicateurs de suivi	Les inventaires permettront de valider la plus-value des actions enclenchées et de dégager des financements pour continuer dans cette voie.
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Associations Naturaliste spécialisées

Titre de l'action	Création d'un observatoire accessible aux personnes en situation de handicap Fiche n° 58
Objectifs	• Créer un lieu permettant d'observer la faune des étangs • Valoriser l'ENS et le rendre adapté à l'accueil du grand public et du public en situation de handicap
Descriptif de l'action	Le site est un secteur fréquenté par les habitants et par les touristes. Le site est également une station d'accueil pour l'avifaune notamment en période de migration. Afin de permettre aux visiteurs d'observer ces oiseaux et de limiter fortement le dérangement de la faune, il est utile de créer et mettre en place un observatoire qui sera accessible toute l'année aux visiteurs. Cet observatoire devra être conforme aux normes PMR et au public malvoyant. Il sera construit et mis en place par une société spécialisée. Action portée par la Fédération Départementale des Chasseurs 37.
Calendrier	A venir.
Budget	A venir.
Partenaires	<u>Financiers</u> : Conseil Départemental 37
Indicateurs de suivi	• Evaluation de la fréquentation du site
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	

Titre de l'action	Déployer les Refuges LPO
Objectifs	• Développer le réseau des Refuges LPO sur le territoire de la CCTOVAL
Descriptif de l'action	Un Refuge LPO consiste à créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages et à réduire son impact sur l'environnement. Le propriétaire s'engage moralement à respecter les principes de la Charte des Refuges et à appliquer les 15 gestes pour protéger la biodiversité. Les Refuges LPO permettent aux propriétaires d'étendre les actions de préservation de la biodiversité et d'obtenir des conseils de la LPO pour la réalisation d'aménagements favorables aux espèces locales, conseils en matière de palette végétale, sensibilisation avec les écoles et particuliers. Quatre types de REFUGE LPO: - Collectivité - Écoles - Entreprises - Particuliers. Action portée par la LPO Centre-Val de Loire
Calendrier	2023-2024-2025
Budget	Coût moyen de 6000€ sur trois ans. Adapté selon superficie du site (notamment pour établissements scolaires)
Partenaires	<u>Techniques</u> : Collectivités, particuliers, entreprises, écoles/collèges
Indicateurs de suivi	• Nombre de personnes sensibilisées • Nombre de sites classés REFUGE LPO/an
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	• Mise en valeur du label • Possibilité de prévoir un volet formation

Titre de l'action	Biodiversité et bâti
Objectifs	• Agir contre le déclin des espèces inféodées aux bâtiments (avifaune, chiroptères)
Descriptif de l'action	L'action comporte plusieurs possibilités: - Inventorier les bâtiments propices à être des refuges pour certaines espèces (immeuble HLM, églises, tout bâtiment en hauteur, patrimoine historique, etc) pour une meilleure connaissance des sites à enjeux. - Délivrer des conseils en matière de gestion de la faune sauvage inféodée au bâti - Proposer des aménagements favorables à l'accueil de la faune sauvage inféodée au bâti: conseils en amont d'une construction afin d'intégrer des aménagements dans le bâti ou conseils lors de la rénovation des bâtiments pour intégrer des aménagements sur l'existant Action portée par la LPO Centre-Val de Loire.
Calendrier	2023/2024/2025
Budget	5000€/an
Partenaires	<u>Techniques</u> : Collectivités, bailleurs, promoteurs immobiliers, particuliers
Indicateurs de suivi	• Nombre de réunions d'information/an • Nombre de sites adaptés pour accueil de la faune sauvage • Nombre de sites avec réussite accueil/reproduction faune sauvage
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Accompagnement pour diffuser les « bonnes pratiques » en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des bâtiments en faveur de la biodiversité.

Titre de l'action	Fiche n° 61 Accompagnement des IBC/ABC
Objectifs	Réalisation d'inventaires dans le cadre des IBC et des ABC
Descriptif de l'action	Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. La LPO Centre-Val de Loire accompagne les projets d'IBC et d'ABC depuis plusieurs années en région centre en matière d'avifaune et de chiroptères. La LPO Centre-Val de Loire pourra être un relais d'expertise sur ces thématiques dans le cadre des ABC/IBC déployés sur la/les commune(s) de la CCTOVAL. Cet accompagnement porte sur le volet inventaires, création des cartographies de secteurs à enjeux et sur la sensibilisation locale, destinée à fédérer les habitants, les élus, les agriculteurs autour des enjeux locaux. Action portée par la LPO Centre-Val de Loire.
Calendrier	2023/2024/2025
Budget	Budget moyen d'un ABC/IBC : 20 000 € - Part menée par la LPO Centre-Val de Loire à définir.
Partenaires	<u>Techniques</u> : Collectivités, particuliers (inventaires participatifs)
Indicateurs de suivi	- Réalisation de cartographie d'inventaires - Animations pour sensibilisation - Sciences participatives
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	- Pilotage de la démarche par la CCTOVAL dans le cadre du TEN - Démarche multi-acteurs pour la réalisation des inventaires/sensibilisation

Titre de l'action	Chantier test de reconstitution forestière post-tempête
Objectifs	Reconstituer le peuplement forestier d'une parcelle de la forêt communale de Saint-Nicolas-de-Bourgueil en intégrant les connaissances actuelles, notamment relatives au comportement des essences dans le contexte de réchauffement climatique
Descriptif de l'action	Une mini-tornade très localisée a sévèrement touché la forêt et occasionné la destruction de nombreux peuplement. Près de 50 hectares ont ainsi été sinistrés sur les forêts communales de Saint-Nicolas-de-Bourgueil et plus anecdotiquement en forêt de Bourgueil. Gestionnaire de la forêt communale de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, l'ONF en tant que conseiller technique de la commune propriétaire s'est rapproché de la commune pour proposer un projet de reconstitution. Située en forêt communale de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire, 37) au niveau des parcelle n°48, le projet est un chantier « test » de reconstitution forestière suivant des modalités techniques innovantes visant à faire cette opération un essai expérimental en faveur d'une augmentation de la résilience de la forêt. Le corollaire du projet est d'en faire une action pilote reproductible ailleurs sur d'autres secteurs de forêt. La réflexion a été conduite de façon à façonner des peuplements les plus résilients possibles : l'introduction de feuillus en même temps que des résineux de production a ainsi été rapidement envisagée notamment pour améliorer la décomposition de matière organique, de même que l'option d'un travail limité du sol. Action portée par l'ONF en partenariat avec EDF.
Calendrier	Automne 2022 à hiver 2023.
Budget	Préparation de la parcelle, fourniture et mise en place des plants : 12 830€ (prestation de l'entreprise Perrin Sylviculture)
Partenaires	<u>Techniques</u> : Commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, entreprise Perrin Sylviculture <u>Financiers</u> : EDF
Indicateurs de suivi	- Surface replantée - Nombre de plants plantés
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Communication sur l'action menée (partages et retours d'expérience)

Titre de l'action	Opération Pasto'Loire Mise en place, maintien et développement du pâturage extensif en bord de Loire Fiche n° 63 
Objectifs	- Favoriser une biodiversité ligérienne de milieux ouverts, - Participer à l'échelle d'un territoire à rendre des services de régulation essentiels face aux changements climatiques et risques naturels, - Contribuer à la préservation d'une biodiversité domestique avec des cheptels composés de races adaptées au milieu et d'un patrimoine culturel et sensibiliser les populations à la pratique pastorale, - Redynamiser et faire vivre toute une filière, celle de l'élevage de ruminants et grands herbivores, - Développer un tissu socio-économique à l'échelle de la vallée alluviale et répondre à des projets de territoires via la production de viande (circuits-courts, produits locaux et de qualité) ou développement de nouvelles filières.
Descriptif de l'action	Cette opération pilotée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val a débuté il y a maintenant plus de 20 ans dans le Loiret. Elle s'est depuis développée depuis aux autres départements et en cours d'organisation sur l'ensemble du bassin de la Loire (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels). Il s'agit d'un entretien extensif des bords de Loire par des actions d'élevage (fauche et/ou pâturage) reposant sur la base de partenariat agricole. Quand cela est possible une gestion pastorale spécifique est mise en place sur certaines zones en période printanière et estivale. Son déploiement en cours depuis quelques années sur l'Indre-et-Loire a permis de monter des partenariats agricoles solides. Une 15^e d'hectares sont ainsi gérés par des exploitants agricoles sur des sites du Conservatoire sur le territoire de la CCTOVAL et un potentiel de surfaces complémentaires restent disponibles. Un outil de base foncière a été développé pour mieux communiquer sur les surfaces disponibles à l'échelle régionale et du bassin de la Loire qui devraient être opérationnel en 2023. D'autres actions de communication et d'information sont menées localement afin d'assurer son déploiement. https://www.cen-centrevaldeloire.org/pasto-loire/ Action portée par le CEN Centre-Val de Loire
Calendrier	En cours : Déploiement des surfaces et partenariats agricoles
Budget	Pas de budget spécifique. Mesure agro-environnementales et climatique dans le cadre de projet agro-environnemental et climatique (PAEC) jusqu'en 2022 (PAEC des vallées de La Loire et de l'Allier).
Partenaires	<u>Partenaires techniques</u> : 5 exploitants agricoles sur le Val de Langeais, la DDT (gestionnaire du domaine public fluvial). Partenaires financiers : Etat, Europe (FEADER : MAEC)
Indicateurs de suivi	Bilan à mi-parcours sur les sites naturels préservés du Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire. Surfaces concernées et nombres d'exploitants partenaires.
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	- Meilleure connaissance de nos actions par les collectivités pour renforcer l'intégration dans les politiques territoriales. - Déploiement de Pasto'Loire à l'échelle des sites ligériens de la CCTOVAL (communication, exploitants agricoles du territoire, partenariat lors de manifestation concernant l'opération ...).

Titre de l'action	Réseau de sites naturels préservés « Val de Langeais » Fiche n° 64 
Objectifs	Protéger, assurer la pérennité et restaurer par une gestion appropriée les sites de la région Centre – Val de Loire remarquables pour leur intérêt biologique, géologique et paysager
 Descriptif de l'action  	Le Conservatoire d'espaces naturels Centre préserve actuellement un réseau de 166 sites couvrant plus de 4800 ha de milieux naturels variés (forêts alluviales, prairies, pelouses sèches, marais, étangs, grottes à chauves – souris...) sur toute la région et ses 6 départements. En Indre-et-Loire, le « Val de Langeais » réparti à la fois en rive droite et gauche de la Loire entre Luynes et Bréhémont, constitue un ensemble protégé de 450 ha de sites naturels spécifiques ligériens. Strictement sur le territoire de la CCTOVAL cela représente 6 sites et près de 240 ha de milieux ligériens variés (prairies, pelouses, forêts, annexes hydrauliques, milieux humides grèves sableuses) permettant ainsi la préservation d'espèces végétales et animales patrimoniales de plus en plus rares et menacées. Au-delà des aspects biodiversité, le travail mené par les conservatoires de préservation d'écosystèmes sains et résilients participe à répondre à d'autres grands enjeux environnementaux (changement climatique/préservation des forêts alluviales, prairies et zones humides ; risque inondation/maintien de prairies champ d'expansion des crues, santé/zones naturels ouvertes au grand public ...). Le Conservatoire privilégie une démarche concertée avec les communes concernées, usagers et propriétaires riverains. Ainsi établi, le plan de gestion écologique (document de référence) définit les actions à menées sur 10 ans et ce, autour des axes de travail : la connaissance des espèces et des milieux (connaître), la préservation par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage (protéger), la gestion écologique (gérer), l'ouverture au public, l'information et l'animation (valoriser), l'accompagnement des politiques publiques et privées de préservation de la biodiversité (accompagner). Tout le travail que nous menons sur nos sites vise une action pérenne et leur intégration dans le territoire. Une fois les zones restaurées, des partenariats sont montés dès que possible avec des exploitants agricoles locaux pour un entretien agricole (fauche ou pâturage). Action portée par le CEN Centre-Val de Loire
Calendrier	2014-2023 : Plan de gestion écologique « Val de Langeais » (2^e plan de gestion). 2024 : Renouvellement du plan de gestion écologique
Budget	Budget à venir.
Partenaires	<u>Partenaires techniques</u> : 5 exploitants agricoles, DDT, différents acteurs associatifs (ex : LPO, Ligéria Nature, Fédération des Maisons de Loire, ETL) ou encore le PNR Loire-Anjou-Touraine, (animations grand public ou formations naturalistes) <u>Partenaires financiers</u> : AELB, DREAL Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire, Europe (FEDER)
Indicateurs de suivi	Bilan à mi-parcours prévu et réalisé dans les plans de gestion et boîte à outils Ligéro (http://www.ligero-zh.org/)
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	- Meilleure connaissance de nos actions - en cours et à venir - par les collectivités, intégration dans les politiques territoriales et documents de planification. - Partenariat renforcé avec les collectivités du territoire (ex : sensibilisation des habitants et mobilisation citoyenne sur les questions de biodiversité et préservation des zones humides, communication et information). - Conforter le travail engagé sur les sites préservés (foncier).

Titre de l'action	Accompagner la réalisation d'Inventaire ou d'Atlas de Biodiversité Communale Fiche n° 65
Objectifs	• Améliorer la connaissance de la biodiversité et des enjeux de la commune • Sensibiliser le grand public, le scolaire et les agents communaux • Préconiser la gestion du patrimoine naturel
Descriptif de l'action	L'Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) est une démarche d'acquisition de connaissances de la biodiversité du territoire communal. Il permet d'identifier les enjeux par la mise en évidence de la présence d'espèces ou d'habitats patrimoniaux, menacés ou protégés. L'objectif étant de proposer des actions de préservation, de gestion ou de restauration par l'intermédiaire de fiches actions opérationnelles. L'IBC est également un outil de sensibilisation, par l'intermédiaire d'expositions sur des stands, de sorties nature ou d'animations scolaires. L'IBC se déroulera sur deux années et sur l'ensemble du territoire communal, il se conduit en quatre étapes : - Étape 1 : analyse à l'échelle macroscopique afin de définir les secteurs prioritaires du territoire devant faire l'objet d'inventaires spécifiques à l'occasion de l'étape 2. - Étape 2 : inventaires naturalistes de terrain à réaliser sur une sélection de sites sur des espaces publics ou privés de la commune . Les inventaires sont réalisés sur la flore, amphibiens, reptiles, entomologiques (à minima, odonates, orthoptères, lépidoptères), ornithologiques et mammifères. - Étape 3 : mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des usagers et acteurs du territoire tout au long de l'inventaire. - Étape 4 : préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité, adaptées au fonctionnement, contraintes et opportunités du territoire. La SEPANT peut accompagner cette action dans la réalisation des inventaires et animations, et peut proposer des mesures de gestion adaptées aux enjeux identifiés. Action portée par la SEPANT.
Calendrier	Les IBC ou ABC sont réalisés sur 18 mois
Budget	Budget variable selon le contenu. Financement à 80% soit par le CRST pour les IBC soit en réponse à l'appel à projet de l'OFB pour les ABC
Partenaires	<u>Techniques</u> : Pour ces inventaires la SEPANT travaille avec la LPO
Indicateurs de suivi	• Nombre d'espèces identifiées sur la commune
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	• Mise en relation avec les actions du programme TEN CC TOVAL

Titre de l'action	Fiche n° 66 Valoriser et gérer des parcelles de flore messicole
Objectifs	- Assurer la conservation ex-situ des taxons les plus menacés - Approfondir la compréhension des relations entre pratiques agricoles et présence de messicoles - Structurer un système de production de semences de plantes messicoles assurant la préservation de la diversité génétique locale.
Descriptif de l'action	La flore messicole, espèces accompagnatrices des moissons, est menacée par l'évolution des pratiques agricoles. En association avec la Société Botanique Ligérienne (SBL), la SEPANT participe à la conservation et à la valorisation de cette flore menacée au sein du Conservatoire des espèces messicoles située sur la commune de Saint-Laurent-de-Lin. Elle participe activement aux semis et récoltes des graines et accompagne les acteurs volontaires dans la réimplantation de ces espèces. Depuis 2016, un certain nombre d'espèces sont multipliées et labellisées en « Végétal local », dans l'objectif de valoriser le travail effectué et d'accroître le nombre de parcelles ensemencées. L'un des objectifs principaux est de trouver des partenaires volontaires pour le semis de graines de messicoles et d'assurer leur maintien sur la parcelle sur le long terme. Action portée par la SEPANT.
Calendrier	Analyse du sol de la parcelle à semer Mi-septembre à mi-octobre : semis des messicoles (année n) Entretien de la parcelle pour le maintien des messicoles (année n+1)
Budget	
Partenaires	<u>Techniques</u> : SBL
Indicateurs de suivi	- Nombre d'espèces qui sont arrivées à maturité - Densité des espèces messicoles
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	- Communication sur l'action de la SEPANT et de la SBL sur le territoire et sur ces espèces - Partage de l'expérience d'implantation d'espèces messicoles par la CC TOVAL

Titre de l'action	Amélioration des connaissances de la <i>Gortyna borelii</i> Fiche n° 67
Objectifs	- Recherche de nouvelles stations à <i>Gortyna borelii</i> - Intégration de l'espèce dans les politiques de gestion liées à Natura 2000 (FSD)
Descriptif de l'action	Le département de l'Indre-et-Loire compte actuellement deux espèces d'Hétérocères qui sont inscrits aux annexes II et IV de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore : la Noctuelle des peucédans (<i>Gortyna borelii</i>) et la Laineuse du prunellier (<i>Eriogaster catax</i>). Pourtant, ces deux espèces sont rarement prises en compte dans les documents règlementaires faute de connaissances. Concernant la Laineuse du prunellier, le nombre de données a fortement augmenté et sa répartition mieux connue (64 données, 15 communes). Bénévoles et salariés ont réussi à mieux appréhender l'espèce, sa biologie et son écologie pour faire progresser la connaissance. À l'inverse, la Noctuelle des peucédans n'a été redécouverte que très récemment et les données restent rares à l'échelle régionale. Sa biologie particulière réduit les chances d'observation de l'espèce, les adultes apparaissant en automne (septembre à novembre), période souvent creuse chez les entomologistes. L'objectif de cette étude est d'améliorer notre connaissance de la répartition de la Noctuelle des peucédans. Ces inventaires permettront d'accroître les connaissances sur le statut de l'espèce au sein du réseau Natura 2000 d'Indre-et-Loire et de pouvoir les prendre en compte par les animateurs et les acteurs locaux menant des actions de gestion et de restauration. Les sites ciblés par cette étude sont le Complexe du Changeon et de la Roumer (FR2402007) et le Complexe forestier de Chinon, landes du Ruchard (FR2400541). Action portée par la SEPANT.
Calendrier	Inventaires en septembre-octobre 2023 Projet reconduit sur d'autres sites Natura 2000 en 2024 (en fonction des résultats 2023)
Budget	Financé à 75% par la DREAL et 25% par le PNRLAT via Natura 2000
Partenaires	<u>Techniques</u> : CEN Centre-Val de Loire <u>Financiers</u> : DREAL, PNR LAT
Indicateurs de suivi	Nombre de nouvelles stations
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	- Partage des connaissances existantes - Communication des opportunités d'amélioration des connaissances

Titre de l'action	Fiche n° 68 Identifier les continuités écologiques en bords de route départementales
Objectifs	• Identifier les zones sensibles situées en bord de routes départementales • Diffuser les connaissances auprès du Conseil Départemental (Cartographie LIZMAP) • Préconiser une gestion adaptée aux enjeux identifiés
Descriptif de l'action	Suite aux études portant sur le Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>) (SEPANT, 2021-2022), papillon de jour protégé et menacé à l'échelle régionale, il a été mis en évidence le rôle important joué par les bords de route dans la reproduction et la dispersion de l'espèce. Le département a été alerté sur la présence de cette espèce en bord de route et est sensibilisé sur les menaces liées à l'entretien. Face au déclin massif de la biodiversité, il a été décidé d'élargir la question à l'ensemble de la biodiversité patrimoniale (Liste Rouge Régionale) de façon à préserver les stations d'espèces à enjeux forts. Le Département - gestionnaire des bords de routes départementales – est intégré à la démarche. Ainsi, une cartographie interactive sera mise à disposition auprès du Département. Celle-ci identifiera les sites à enjeux forts nécessitant une gestion appropriée voire une mise en exclos. Aussi, l'étude portant sur « L'Évaluation de la dangerosité des ponts pour la Loutre d'Europe » sera également intégrée à cet outil (SEPANT, 2018-2020). Cette action est aujourd'hui déclinée sur le territoire de la CC TOVAL sur la commune d'Ambillou. La SEPANT souhaite développer ce travail sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Action portée par la SEPANT.
Calendrier	Mise en place d'une cartographie interactive en 2023
Budget	En cours
Partenaires	Conseil Départemental 37
Indicateurs de suivi	• Utilisation de la cartographie LIZMAP • Fiches de gestion par station
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	

Titre de l'action	Concours « pratiques agroécologiques, prairies et parcours » Fiche n° 69
Objectifs	• Valoriser les pratiques agricoles favorables à l'environnement • Valoriser les élevages respectueux de l'environnement sur le territoire • Favoriser l'échanges de bonnes pratiques
Descriptif de l'action	La SEPANT organise depuis 2020 le concours « pratiques agroécologiques, prairies et parcours » en Indre-et-Loire. Elle a coorganisé avec le PNR le concours sur le territoire des Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre en 2020 et en 2022, sur le territoire des vallées du Changeon, de la Roumer et du Lathan. Le concours est organisé dans le cadre du concours général agricole national. Des structures organisatrices locales inscrivent leurs territoires puis animent le concours localement : recherche de candidats, sélections des parcelles, constitutions d'un jury d'experts, organisation des visites, transmission des résultats au concours national et organisation de la remise des prix locale. Le ou les éleveurs lauréats locaux vont ensuite défendre leur parcelle à la remise des prix nationale qui a lieu l'année suivante, au salon international de l'agriculture à Paris. Localement, les éleveurs et leurs pratiques respectueuses de l'environnement sont valorisés lors de la remise des prix, et lors de diverses communications (presse, site internet...) Action portée par la SEPANT.
Calendrier	Inscription des territoires en janvier de l'année N, passage du jury au printemps de l'année N, remise des prix nationales en mars de l'année N+1
Budget	
Partenaires	<u>Techniques et financiers</u> : PNR LAT, AELB, conseil régional Centre-Val de Loire, conseil départemental 37
Indicateurs de suivi	• Nombre d'agriculteurs.rices candidat.e.s • Nombre de parcelles candidates
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	• Communication sur ces évènements • Partage et valorisation des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Titre de l'action	Fiche n° 70 Formations, animations, sensibilisation et éducation à l'environnement
Objectifs	- Former à la reconnaissance de la biodiversité et appréhender les enjeux écologiques et climatiques - Sensibiliser le grand public, le scolaire et les agents communaux
Descriptif de l'action	Pour permettre tout à chacun de comprendre et de découvrir la biodiversité et ses enjeux, de comprendre le changement climatique et les questions autour du développement durable. La SEPANT a développé : - Des formations pour découvrir ou se perfectionner dans des domaines en lien avec la biodiversité, la gestion des espaces verts, ou encore le développement durable - Des animations d'éducation à l'environnement Ces actions peuvent s'adresser à différents publics (scolaire, loisir, grand public, techniciens ...) La SEPANT participe à la valorisation auprès du public du site de la carrière des faluns, Espace Naturel Sensible (ENS) situé à Channay-sur-Lathan. Elle travaille en partenariat avec le département, gestionnaire du site, et propose 2 sorties grand public et 3 animations scolaires par an. Ces sorties permettent de mieux comprendre un patrimoine naturel géologique et les enjeux autour de la biodiversité actuelle. Action portée par la SEPANT.
Calendrier	Action annuelle et selon les demandes.
Budget	
Partenaires	<u>Techniques et financiers</u> : CD 37
Indicateurs de suivi	Nombre d'animation ou de formations réalisées
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	Communication sur les animations réalisées

Titre de l'action	Mise en place du compostage collectif
Objectifs	- Sortir les biodéchets des Ordures Ménagères résiduelles afin d'appliquer le tri à la source des biodéchets, obligatoire dès 2024 - Redonner à la Terre, ce que la Terre a produit
Descriptif de l'action	Le SMIPE Val Touraine Anjou compte 26 Communes membres, soit 25 754 habitants, constituées de 2 Communautés de Communes (Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire : 25 communes ; Communauté de communes Chinon Vienne de Loire : 1 commune). La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024. Le SMIPE s'est fixé plusieurs objectifs et prévoit donc de mettre en place des mesures : - Diminution des tonnages d'Ordures Ménagères résiduelles ; - Diminution des tonnages de végétaux en déchèteries ; - Diminution des tonnages envoyés à l'incinération ; - Augmentation des ventes de composteurs individuels. Action portée par le SMIPE.
Calendrier	2023 : Vente de composteurs individuels 2024 : Mise en place de composteurs collectifs
Budget	
Partenaires	<u>Techniques</u> : Agents du SMIPE Les élus, les communes, quelques habitants
Indicateurs de suivi	- Tickets de pesées - Facturation – tonnages livrés - Fichier de vente des composteurs
Besoin vis-à-vis de l'accompagnement « territoire engagé pour la nature »	